

**ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL - E.P.I.  
SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 6 498 908 €  
SIEGE SOCIAL : 1 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM  
390 625 382 - RCS SAVERNE**

**Rapport de gestion du directoire sur les comptes sociaux et les comptes  
consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.
- Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
- Ces documents ont été transmis au Comité d'Entreprise. (Code du travail L 432-4 al 5)  
Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (L.225-100, L. 233-26 et L. 232-1)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

## **L'activité**

### **1. L'activité propre de la société EPI ( L.232-1)**

- La société EPI dont nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux, a réalisé un chiffre d'affaires de 78.414.673 EUR en régression de 20 % (98.585.708 EUR en 2007) et un résultat de 1.970.233 EUR contre un résultat de 3.385.718 EUR pour l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux. (L.225-100)

- Commentaires sur la situation et l'activité de la société EPI au cours de l'exercice écoulé (L.232-1) :

EPI fabrique et vend du revêtement de sol stratifié. EPI est le premier fabricant français. Ces produits se démarquent du parquet par leur coût, deux fois moindre, leur facilité de pose ne nécessitant pas de colle, leur adaptation au marché mondial et leur grande diversité de décors par pressage d'une couche de papier imprimé et mélaminé.

EPI met en œuvre 2 technologies : la mélamine et le finish foil. La technique de la mélamine est la plus ancienne. Celle du finish foil est réellement opérationnelle depuis cet exercice 2008.

## **Principaux marchés**

Description des marchés et de l'environnement concurrentiel

**Le revêtement de sol**

Le marché est mondial

Le revêtement mélaminé se différencie des autres revêtements de sol en ce qu'il est :

- moitié moins cher que le parquet en bois,
- plus décoratif, car il permet d'utiliser les décors de différents matériaux et de différentes couleurs,
- facile à poser,
- et plus hygiénique que la moquette.

Les marchés européens et nord-américains sont à la fois concernés par l'installation dans les bâtiments neufs et la rénovation. En Asie, le marché concerne presque exclusivement l'équipement de bâtiments neufs.

En valeur absolue (nombre de m<sup>2</sup> à poser) le volume du marché mondial est constant, voire en légère régression ces 2 derniers exercices. Il a été nettement en retrait au cours du 4eme trimestre 2008 (- 9% selon EPLF).

La concurrence

Si la concurrence est mondiale, elle demeure principalement concentrée en Europe avec une montée en puissance des producteurs chinois. Les principaux acteurs présents sur le marché du revêtement de sol mélaminé, demeurent les mêmes depuis plusieurs années. Ceux dont la capacité de production théorique est significative sont listés dans le tableau ci-dessous :

Concurrents	Pays
Groupe Kronospan/Kaindl	Allemagne/Autriche/Luxembourg/GB
Pergo	Suède
Kronotex	Allemagne/Suisse
Egger	Autriche
Unilin	Belgique
Groupe Berry	Belgique
Akzenta/Cla. Gruppe	Allemagne

Source : EPLF.

Parmi ces producteurs, EPI est le seul à ne pas avoir de production intégrée de panneaux.

Evolution du chiffre d'affaires de EPI

**EPI SA:**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société EPI a réalisé un chiffre d'affaires de 78.414.673 € (contre 98.585.708 € l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :	2007	2008
- Résultat d'exploitation	-2.747.924 €	1.524.560 €
- Résultat financier	6.475.383 €	1.873.077 €
- Résultat exceptionnel	-2.903.572 €	- 212.337 €
- Résultat après impôts	3.385.715 €	1.970.233 €

La répartition géographique des ventes

Les exportations représentent globalement 39 % du chiffre d'affaires.

Pour le revêtement de sol les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales. Comme cela était prévisible, les ventes en Amérique du Nord (USA et Canada) se sont écroulées en raison de la surévaluation de l'euro par rapport au dollar et à la concurrence accrue des producteurs chinois qui se sont installés sur ces marchés. Les

ventes aux USA – Canada représente moins de 1% des ventes totales. Les pays de l'Est représentent 6% des ventes. Le solde a été réalisé en Amérique Latine et en Asie. Au niveau du revêtement de sol, il n'existe plus de territoires ou de secteurs commerciaux préservés, la globalisation du commerce et l'apparition d'acteurs nouveaux, notamment en Asie et particulièrement en Chine, rendant les marchés plus concurrentiels. En fin d'exercice, la filiale russe EPI VOSTOK a permis d'écouler des produits haut-de-gamme fabriqués par EPI, certains clients russes souhaitant ces produits.

### **Evènements ou situations susceptibles d'influencer les ventes**

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

L'avenir de EPI est aussi lié au développement et au succès commercial potentiel de produits « finish foil ». Il s'agit d'un procédé moins coûteux pour la fabrication de revêtements de sol stratifiés, dans lequel la couche décorée et d'usure n'est plus pressée à chaud mais simplement collée sur du panneau brut. La mise au point longue et difficile au niveau industriel a abouti. Une partie des ventes (6%) de 2008 a été assurée par ce nouveau produit.

Une procédure anti-dumping menée par l'administration des douanes canadiennes imposait une surtaxe à l'importation de 7% en moyenne sur les produits de EPI. Les autorités canadiennes ont ré-examiné la situation de EPI en novembre 2007 et ont conclu à l'abandon de ces surtaxes car injustifiées ; une nouvelle révision a été initiée fin 2008, la décision des autorités canadiennes n'est pas encore connue (à venir courant 2ème trimestre 2009).

Un facteur prépondérant de difficulté à l'exportation, mais qui n'est pas propre à EPI : aux trois premiers trimestres, la forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro qui augmente mécaniquement les prix des produits du Groupe vendus en Euro ou, situation plus fréquente et réduit les marges quand les factures sont tarifées en US \$. Depuis la fin 2008, un retour à une parité plus raisonnable semble devoir se produire mais assortie d'une volatilité importante. De même, la dépréciation du rouble russe par rapport au dollar et à l'euro peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte de EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.

### **Dépendance de EPI à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication.**

EPI a souscrit, au mois de janvier 2006, une licence auprès de FLOORING INDUSTRIES Ltd, une société du groupe UNILIN BEHEER B.V., afin de bénéficier du droit de fabrication et commercialisation de produits de revêtements de sol utilisant les brevets et procédés d'assemblage dits "sans-colle". Cette prise de licence a mis un terme définitif à tous litiges entre EPI et UNILIN. Cette licence est non-exclusive, mondiale, et jusqu'à expiration des brevets licenciés.

Le montant des redevances dues n'est pas communicable pour des raisons d'obligation de confidentialité vis à vis d'UNILIN et pour des raisons évidentes de secret des affaires et de concurrence. Les audits courants menés par UNILIN pour vérifier la conformité des déclarations de EPI n'ont montré aucune irrégularité.

EPI a déposé plusieurs brevets relatifs à des techniques et procédés de fabrication et d'assemblage de revêtements de sol. EPI dépose aussi ses marques sur les principaux marchés : Europe, Amérique du Nord. Les différentes entités du Groupe fabriquent aussi certains produits sous marques distributeurs en exclusivité pour leurs clients. EPI possède aussi des savoir-faire et techniques non brevetables mais qui constituent une richesse pour l'entreprise. Ces savoir-faire sont protégés par le secret (clause de confidentialité avec les clients ou les salariés).

Dans ce contexte, EPI ne nous semble pas être dépendant à l'égard d'un brevet.

Historiquement, EPI a toujours eu des clients qui représentent une part significative de son chiffre d'affaires. La perte des principaux clients pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

Courant 2008 est apparu un nouveau système d'assemblage des cotés courts des lames avec adjonction d'un jonc en plastique. EPI ne dispose pas de cette technologie et devra passer des accords avec les propriétaires de ces brevets pour disposer de cette évolution dans ses gammes de produits.

- **Evolution prévisible** (L.232-1)

**Etat actuel du marché**

Après une pression de la part de ses clients, qui a entraîné une baisse de ses prix de vente sur 2007, en 2008 les niveaux de prix se sont stabilisés en fin d'année. De même, les fortes augmentations des cours de matières premières (notamment énergie, bois et panneaux) ont influé négativement en 2007 et au premier semestre 2008 ; une stabilisation est perceptible depuis le second semestre 2008. La capacité de production mondiale est nettement supérieure aux besoins des marchés et le fort ralentissement de la consommation peut avoir des incidences très importantes sur l'évolution et les parts de marché. Les fournisseurs de panneaux peuvent agir en baissant les prix du revêtement de sol stratifié suite aux baisses qu'ils ont consenties sur les matières premières.

**Tendances du marché**

La tendance principale : la hausse constante des cours des matières premières jusqu'à mi-2008, tendance qui s'est brutalement inversée au second semestre. Les prix des panneaux ont commencé à baisser. EPI craint une baisse des prix des produits finis en 2009.

Affichant des performances insuffisantes depuis deux exercices, la branche d'activité revêtement de sol s'est récemment engagée dans un processus de repositionnement stratégique qui devrait lui permettre de renouer progressivement avec ses niveaux de marges historiques.

Parmi les actions menées, EPI a renforcé la diversité de son offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. EPI a mené d'importants investissements R&D qui ont débouché sur de nouveaux produits. Néanmoins, dans un contexte conjoncturel difficile au niveau mondial, la tendance est incertaine.

- Evénements importants intervenus depuis la date de clôture (L.232-1) : néant
- Activités en matière de recherche et de développement (L.232-1)

EPI est convaincue que seules des innovations, une créativité soutenue, une attention permanente à l'évolution de tous les paramètres des métiers permettront de saisir les opportunités et développer le portefeuille de l'offre.

L'équipe R&D travaille sur les composants du produit et sur le process. Les dépenses ont représenté 1.047 K€ en 2008 pour le RDS.

Elles sont détaillées de la manière suivante :

Nature	Montants R&D - EPI	
	31/12/2007	31/12/2008
Personnel	516	553
Amortissement	582	52
Frais généraux	346	442
<b>Total</b>	<b>1.444</b>	<b>1.047</b>

Ces dépenses de recherche, qui visent la recherche de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés de fabrication et la protection juridique des nouveaux produits, sont intégralement comptabilisées en charge au compte de résultat.

L'activité recherche et développement de 2008 a continué à porter sur la mise au point du process et du produit finish foil. Le travail a consisté à spécifier d'une manière très fine les différents composants et également à optimiser leur mise en œuvre et consommation pour arriver au produit fini.

Concernant les brevets, EPI dispose d'un portefeuille de marques et de brevets dans le domaine des techniques d'assemblage du parquet stratifié. D'autre part, EPI est licenciée par UNILIN pour des produits dits « sans colle ».

- Résultat de la société et de ses filiales (D148)

**Tableau des sociétés du Groupe EPI**

ENTREPRISES DU GROUPE	SIEGES	ACTIVITES
EPI	Marlenheim (67)	RDS
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	MEUBLES
EPI VOSTOK	Noginsk (proche Moscou)	RDS
SELFLOOR	Marlenheim (67)	RDS
HAUTECOEUR PARIS	Dinsheim sur Bruche (67) à compter du 01.01.2009	NEGOCE
FLOORIAN	Miramar (USA)	RDS
DGS	Hong - Kong	NEGOCE
AXEL CONFORT (jusqu'au 29 novembre 2008)	Chevry-Cossigny (77)	NEGOCE
HAUTECOEUR-PARIS ESPANA	Madrid (E)	NEGOCE
FINALAM	Luxembourg (L)	RDS
SCI LA CHAPELLE WENDELIN	Dinsheim s/Bruche (67)	
LOCOFI	Colmar (68)	
SCI MERKEL	Marlenheim (67)	

**SELFLOOR**, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- la reprise par SELFLOOR des sites de production de ROYSOL et du fonds de commerce revêtement de sol a nécessité une phase de ré-industrialisation,
- son activité est soumise aux mêmes aléas et risques de marché que EPI, les marchés de SELFLOOR sont centrés sur la France,
- l'exercice 2008 n'a pas permis de reconquérir les marchés visés du fait de l'évolution du marché global, au mieux en stagnation, et de la forte concurrence.

**ALSAPAN**, fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés

- est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle en soi,
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionnés à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients,
- ALSAPAN est dépendante des fournisseurs de matières premières (toutefois plus nombreux que ceux de EPI),
- pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en Euros.

**HAUTECOEUR**, conception et commercialisation de meubles en kit, produits en Asie.

- traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner,
- développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter,
- le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC,
- HAUTECOEUR a transféré ses entrepôts à Tonnerre (87) afin de réduire ses coûts et optimiser l'utilisation des capacités logistiques de SELFLOOR,
- HAUTECOEUR a cédé l'intégralité des titres d'AXEL le 29 novembre 2008.

- **AXEL** a été cédée le 29 novembre 2008.

## GROUPE EPI

La filiale US **FLOORIAN** n'est pas en risque compte tenu de la modicité des investissements réalisés. FLOORIAN a vendu tous ses stocks.

**ALSAPAN FLOORING** n'a eu aucune activité en 2008.

**FINALAM** n'a plus d'activité.

**La SCI La Chapelle Wendelin** a été créée en 2006. Elle a vocation à louer un immeuble d'habitation à des tiers.

**LOCOFI**. Le chiffre d'affaires de LOCOFI est réalisé exclusivement avec le groupe EPI, LOCOFI a une activité de crédit bailleur, loueur d'ouvrage.

**La SCI Merkel** a été acquise le 01/10/2006 : elle est détenue à 99% par LOCOFI. L'actif est composé essentiellement d'un terrain et d'un bâtiment industriel situé à Marlenheim dont la juste valeur est estimée à 1.100 K€. A la date d'achat, le passif était constitué des comptes courants des époux Merkel pour 1.010 K€. Le capital social est de 2 K€. Sa contribution au résultat 2008 est de 64 K€.

**EPI VOSTOCK**, la production en Russie a démarré avec retard au premier semestre 2008. L'équipe sur place a été renforcée, l'équipe commerciale doit encore être étoffée pour que, suite au lancement de la production en phase industrielle, la phase de commercialisation soit au rendez-vous.

Comme précisé ci-dessus, l'entreprise EPI vend une partie de sa production en US\$, sa politique de gestion des risques financiers consiste à couvrir ses ventes à terme, dans la mesure où d'autres entreprises du groupe n'ont pas usage des \$US ainsi rendus disponibles.

Progrès réalisés : suite au déploiement en 2008, toutes les entreprises françaises du groupe sont depuis le 01.01.2009 sur le même système informatique intégré.

### **Difficultés rencontrées**

Les principales difficultés rencontrées par les filiales et la société mère sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du Groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents, mais chaque entité doit passer d'une culture : volume /prix à un concept niche/créativité/service. La période de contraction des marchés rend encore plus difficile cette option, néanmoins indispensable pour retrouver des niveaux de résultats satisfaisants.

La complémentarité des activités d'EPI et d'ALSAPAN est réelle au niveau de l'approvisionnement des matières premières, des moyens de production et surtout de l'accès aux différents marchés. La complémentarité d'ALSAPAN et de HAUTECOEUR est très grande, leurs équipes commerciales ont été fusionnées fin 2008.

### **Etat actuel et tendances du marché du meuble**

Pour le meuble, le Groupe est positionné sur le segment du meuble en kit qui, comme l'ensemble du marché connaît également une diminution. Ce sont les atouts apportés par les investissements réalisés ces dernières années qui ont permis au groupe de connaître la croissance observée.

Le marché global du meuble sera encore en diminution en 2009.

Le groupe est positionné sur de nouveaux produits qui devraient lui permettre de maintenir son niveau global d'activité.

## SITUATION DE EPI ET DES FILIALES AU 31/12/2008

### EPI SA :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société EPI a réalisé un chiffre d'affaires de 78.415 K€ (contre 98.586 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	1.524.560 €
- Résultat financier	1.873.077 €
- Résultat exceptionnel	-212.337 €
- Résultat après impôts	1.970.233 €

### Société ALSAPAN :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société ALSAPAN a réalisé un chiffre d'affaires de 130.308 K€ (contre 113.114 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	2.236.825 €
- Résultat financier	1.192.579 €
- Résultat exceptionnel	- 2.604.053 €
- Résultat après impôts	889.047 €

### Société SELFLOOR :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la société SELFLOOR SAS a réalisé un chiffre d'affaires de 7.431 K€ (contre 3.551 K€ l'exercice précédent). Le résultat positif est dû à l'abandon de créances avec clause de retour à meilleures fortune par EPI et à la recapitalisation opérée.

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	- 476.562 €
- Résultat financier	- 102.571 €
- Résultat exceptionnel	578.985 €
- Résultat après impôts	- 148 €

### Société DGS :

Cette société, de droit hongkongais, a réalisé un chiffre d'affaires de 9.161 K€ en 2008 (contre 10.586 K€ en 2007) et a dégagé un résultat net comptable de 4.840 € (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2008 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

### Société FLOORIAN :

Cette société, de droit américain, a réalisé un chiffre d'affaires de 201 K€ en 2008 (contre 1.494 K€ en 2007) et a dégagé un résultat net comptable de - 122.300 € (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2008 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat). FLOORIAN n'a plus d'activité depuis le 31/12/2008.

### Société EPI VOSTOK :

Cette société, de droit russe, a démarré son activité commerciale au courant du second semestre de 2008. Le chiffre d'affaires 2008 est de 561 K € (les données comptables en RUR ont été converties en € au cours du 31/12/2008 pour les postes de bilan et au cours moyen pour le résultat).

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	- 497.744 €
- Résultat financier	- 2.033.159 €
- Résultat après impôt	- 2.530.903 €

**Société HAUTECOEUR :**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2008, la société HAUTECOEUR a réalisé un chiffre d'affaires de 11.691 K€ (contre 17.181 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	- 725.949 €
- Résultat financier	- 93.329 €
- Résultat exceptionnel	1.006.134 €
- Résultat après impôts	266.762 €

**Société FINALAM :**

Les titres détenus par FINALAM sont totalement provisionnés. Cette société n'a aucune activité.

**Société ALSAPAN FLOORING :**

Cette société n'a eu aucune activité en 2008.

Aucune filiale ne détient d'actif économique stratégique, chacune maîtrise les techniques propres à son activité avec ses outils de production.

Aucune des filiales de la Société n'a procédé à des distributions de dividendes au titre de l'exercice 2008.

**2. L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé ( L.225-100,L. 233-26, D. 148)**

**Le résultat d'exploitation et les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en ANNEXE 3**

**Activités du Groupe**

Le Groupe EPI, est composé de trois activités :

- Fabrication et commercialisation de revêtement de sol stratifié.
- Fabrication et commercialisation de meuble en kit.
- Création, édition et commercialisation de meubles produits en Asie.

Comme prévu et annoncé, le chiffre d'affaires 2008 de l'activité revêtement de sol est en retrait. Cette évolution résulte de décisions stratégiques visant à abandonner les contrats commerciaux sur lesquels le niveau de marge n'était pas jugé satisfaisant au regard des évolutions de marché observées et attendues tant en termes de matières premières que de pression de la concurrence. Cette branche d'activité se repositionne pour apporter un « plus produit » et ainsi faire face à la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Parmi les actions menées, il y a eu un renforcement de la diversité de l'offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. L'acquisition de ROYSOL permet également de mieux contrôler le marché national. Le nouveau produit finish foil n'a pas encore trouvé son marché. Les produits haut-de-gamme ont leur marché mais leurs prix en limite les possibilités d'extension. Au niveau de l'exportation, le cours du US \$ réduit les marges de manœuvre. Le chiffre d'affaires et les volumes mis sur le marché par EPI sont inférieurs en 2008 à ceux de 2007, les ventes de SELFLOOR n'ont pas permis de maintenir le chiffre d'affaires global pour le revêtement de sol. Toutefois, la marge opérationnelle de cette activité s'est reconstituée. L'évolution du prix du panneau à la baisse (au 2eme semestre 2008) y a contribué.

L'activité et le chiffre d'affaires concernant le meuble en kit ont poursuivi leur progression. Cette évolution trouve son origine à la fois dans le partenariat avec le premier distributeur mondial de meubles en kit, mais également dans la reprise de la demande pour le Groupe, liée à la disparition de certains opérateurs. Les parts de marché ainsi libérées ont profité à ceux qui restent. Le développement rentable de cette branche d'activité a nécessité à la fois des investissements importants. Comme annoncé fin 2007, les nouveaux référencements de produits sont à l'origine d'une partie significative de la croissance.

La branche d'activité négoce a fortement été impactée par l'abandon, par la GSA, de la gamme de produits commercialisés par HAUTECOEUR. La concurrence et le ralentissement économique ont accentué cette réduction d'activité.

### **Description des facteurs clés extérieurs ayant une influence sensible sur l'activité**

Pour la branche d'activité revêtement de sol, rappelons que la Russie est considérée comme un pays potentiellement très intéressant. Notre filiale est opérationnelle. L'investissement est au final plus important que prévu, mais fabriquer sur place est une des conditions à satisfaire pour détenir une part significative du marché. De plus, c'est un débouché pour les produits fabriqués par notre usine française.

Le revêtement de sol stratifié est devenu un produit mature et les capacités de production mondiales sont nettement supérieures à la demande. La qualité et la valeur ajoutée qu'apportaient à leurs clients les industriels positionnés comme EPI (acheteurs de panneaux et fabricants de revêtement de sol stratifié) ont été récupérées par ces mêmes fournisseurs de matières premières qui ont à présent des unités de production de revêtement de sol. Ces derniers bénéficient naturellement, d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution.

Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté ce qui fait la force et les atouts de EPI.

Pour la branche d'activité meubles en kit, il est évident que le Groupe bénéficie d'un facteur extérieur favorable : la disparition de concurrents qui conduit les distributeurs à repositionner leurs besoins chez des fabricants solides. L'intérêt de cette activité est ainsi de pouvoir mettre en place des engagements réciproques (clients/fournisseurs) sur des périodes plus longues qu'un exercice social. Cette pratique a tendance à se développer.

Pour la branche négoce, le Groupe entend faire jouer les synergies avec l'activité production. Le modèle économique de HAUTECOEUR doit évoluer.

### **Opérations et événements importants de l'exercice**

Le premier élément important de l'exercice 2008 a été le retard pris dans le démarrage de l'usine de production du site russe de revêtement de sol. Cette situation a eu comme conséquence une augmentation sensible du coût de l'investissement.

L'autre élément est le déménagement de HAUTECOEUR : les entrepôts sont dorénavant basés à Tonnerre, les capacités logistiques de SELFLOOR sont optimisées et les coûts pour HAUTECOEUR sont diminués ; les services administratifs et commerciaux sont centralisés à Erstein et Dinsheim en synergie avec les services centraux d'ALSAPAN, de même les équipes commerciales de HAUTECOEUR et d'ALSAPAN ont été regroupées et fusionnées.

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture.

### **Résultats du groupe**

Les résultats consolidés sont présentés selon le modèle IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	235.293	240.185	211.854
Résultat opérationnel courant	5.768	8.429	2.539
Résultat opérationnel	4.927	8.245	2.401
Coût de l'endettement financier net	3.134	1.233	662
Résultat net	482	4.568	1.276
Part du groupe	482	3.639	347
Intérêts minoritaires	0	929	929

La ventilation par secteur d'activité est la suivante :

<b>2008</b>	<b>RDS</b>	<b>Meubles</b>	<b>Négoce</b>	<b>Intercos</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	84.494	130.094	24.606	- 3.901	235.293
Résultat opérationnel courant	3.272	2.577	- 81	0	5.768
Résultat opérationnel	2.561	2.407	- 41	0	4.927
<b>2007</b>					
Chiffre d'affaires	101.030	113.011	33.473	- 7.329	240.185
Résultat opérationnel courant	1.876	3.752	2.797	4	8.429
Résultat opérationnel	1.744	3.704	2.793	4	8.245
<b>2006</b>					
Chiffre d'affaires	100.402	84.861	31.841	- 5.250	211.854
Résultat opérationnel courant	52	1.465	1.014	8	2.539
Résultat opérationnel	- 391	1.454	1.330	8	2.401

### Répartition géographique des exportations

Les exportations du Groupe représentent globalement 39 % du chiffre d'affaires. Pour l'activité revêtement de sol ce sont 37% qui sont exportés alors que pour les parties meubles et négoce ce sont respectivement 42 % et 26 %. Pour le revêtement de sol les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales, l'Amérique du Nord (USA et Canada : 1 %) et les pays de l'Est (6 %), le solde a été réalisé en Amérique Latine et en Asie. Pour les autres activités ce sont quasi exclusivement les pays d'Europe de l'Ouest qui ont été destinataires des exportations.

### Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Les résultats 2008 sont moins bons qu'en 2007 surtout pour l'activité revêtement de sol, particulièrement SELFLOOR qui n'a pas atteint ses objectifs. L'activité meuble a progressé avec ALSAPAN au niveau du chiffre d'affaires mais est en léger retrait en termes de résultat. L'activité négoce a beaucoup reculé avec HAUTECOEUR.

### Activités en matière de recherche et développement du Groupe

Toutes les entreprises du Groupe sont sensibilisées et convaincues que seules des innovations, une créativité soutenue, et une attention permanente à l'évolution de tous les paramètres des métiers permettront de saisir les opportunités et développer le portefeuille de l'offre.

Chaque unité dans le meuble et le négoce dispose d'un bureau d'études, fait appel à des designers, assure une veille technologique sur l'évolution des matériaux.

Pour l'activité revêtement de sol, l'équipe R&D travaille sur les composants du produit et sur le process.

Les dépenses du Groupe pour la recherche et développement ont atteint 2.592 K€ en 2008.

Elles sont détaillées de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol			Pièces de meubles et meubles en kit		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Personnel	553	516	663	791	711	684
Amortissement	52	582	83	124	25	19
Frais généraux	442	346	368	630	156	12
<b>Total</b>	<b>1.047</b>	<b>1.444</b>	<b>1.114</b>	<b>1.545</b>	<b>892</b>	<b>715</b>

Ces dépenses de recherche, qui visent la recherche de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés de fabrication et la protection juridique des nouveaux produits, sont intégralement comptabilisées en charge au compte de résultat.

### Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché

- Description des principaux risques et incertitudes (L.(225-100): les risques et incertitudes sont détaillés en ANNEXE 3, note 36 aux états financiers consolidés

Les différentes entreprises du Groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché. Voir annexe 3 -Etats financiers consolidés- note 36.

#### ▪ Résultats du Groupe

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 235.293 K€ en régression de 2% et un résultat de 482 K€ contre 4.568 K€ pour l'exercice précédent. (L. 233-16, D. 148). Les bilans et comptes complets figurent en Annexe 3.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes. (L. 225-100)

### TRÉSORERIE ET CAPITAUX

#### Flux de trésorerie

K€	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Marge brute d'autofinancement	8.145	6.968	1.537
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	5.772	- 11.721	- 9.496
Flux de Trésorerie généré par l'activité	13.917	- 4.753	- 7.959
Flux de Trésorerie lié aux investissements	- 10.973	- 5.472	- 2.565
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement	16.724	- 2.413	662
Impact de la variation des taux de change	14	- 28	- 29
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>19.682</b>	<b>- 12.666</b>	<b>- 9.891</b>
Dettes financières à long terme	49.942	31.324	33.678
Dettes financières à court terme	17.133	20.433	20.384
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 23.830	- 4.718	- 17.384
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7	- 324	- 5.682	- 8.829
<b>Endettement financier net</b>	<b>42.921</b>	<b>41.357</b>	<b>27 849</b>
Capitaux Propres	71.509	74.034	71.911
<b>Endettement financier net / Capitaux Propres</b>	<b>0,60</b>	<b>0,56</b>	<b>0,39</b>

Le Groupe a amélioré sa trésorerie et diminué son besoin en fonds de roulement. Cf. **risque de liquidité** (annexe 3 - note 36.4.1.) pour les éléments concernant l'évolution du fonds de roulement.

#### Conditions d'emprunts et structure de financement

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total en taux fixe	5.953	3.763	2.851
Total en taux variable (Euribor)	54.459	34.965	40.672
<b>TOTAL</b>	<b>60.412</b>	<b>38.728</b>	<b>43.523</b>

Par convention, le Groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le Groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2008, les covenants concernent la société ALSAPAN pour un montant de 276 K€ (2.811 K€ à fin 2007) et la société EPI pour un montant de 39.868 K€ (0 K€ à fin 2007).

C'est essentiellement le nouvel emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivant :

	Valeur plafond	2008	2007	2006
Résultat opérationnel		4.927	8.245	2.401
Dotation aux amortissements		7.504	6.416	6.865
Dotation aux provisions		- 231	- 3.979	- 1.360
<b>EBITDA consolidé</b>		<b>12.200</b>	<b>10.682</b>	<b>7.906</b>
Fonds propres consolidés (voir § 10.1)		<b>71.509</b>	<b>74.034</b>	<b>71.911</b>
Endettement net consolidé (voir § 10.1)		<b>42.921</b>	<b>41.357</b>	<b>27.849</b>
<b>Endettement net consolidé / EBITDA consolidé</b>	<b>4,0</b>	<b>3,52</b>	<b>3,87</b>	<b>3,52</b>
<b>Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés</b>	<b>1,5</b>	<b>0,60</b>	<b>0,56</b>	<b>0,39</b>

### **Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements de la société**

La société a optimisé et rationalisé sa structure de financement en remontant au niveau d'EPI, société mère, la majeure partie de ses financements bancaires, l'ensemble de ses dettes financières (hors crédit-bail et dettes souscrites par Locofî), à hauteur de 46 M€. A cette fin et pour répondre à cet objectif d'optimisation ainsi qu'aux besoins d'investissements et de financement du développement des activités tels que décrit ci-dessous, la société a émis avec succès un emprunt obligataire, assorti de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'un montant de 40 M€ ainsi qu'une facilité de crédit d'environ 20 M€ destinée plus particulièrement aux éventuels besoins complémentaires du Groupe.

Cette opération d'emprunt obligataire (OBSAAR) a fait l'objet de, et est décrite dans la Note d'Opération déposée et enregistrée le 17 janvier 2008 avec le Document de Référence sous le numéro R.08-001 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le BFR du Groupe EPI s'est amélioré en 2008 :

Il s'établit au 31/12/2008 à 62,3 M€, ce qui représente 26% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période. Il se décompose de la manière suivante :

- Stocks : 32,0 M€ (14% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe)
- Clients : 51,3 M€ (22% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe)
- Fournisseurs : 10,1 M€ (4% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe)
- Autres débiteurs : 10,2 M€ (4% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe)
- Autres créiteurs : 21,2 M€ (9% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe)

### **Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur**

Dans le cadre de contrats de crédit, le Groupe EPI s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Il n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir. Le Groupe ne fait donc pas état de restriction ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, ses opérations.

- Nantissements, garanties et sûretés

Un nantissement des actions EPI a été consenti en garantie du remboursement de prêts pour un total de 9 212 K€ au 31 décembre 2006 et des parts sociales de la SCI Merkel pour un montant de 89 K€, soit au total 9 301 K€ de nantissement de titres.

Le tableau suivant présente l'ensemble des bénéficiaires des nantissements d'actions EPI :

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant au 31/12/2007</b>	<b>Montant au 31/12/2008</b>
Crédit Agricole	2.240	800
Banque Populaire	1.480	1.068
Fortis	350	0
Société Générale	1.120	800
Sade	1.901	0
LCL	0	39.868
<b>TOTAL</b>	<b>7.091</b>	<b>42.536</b>

La présentation faite dans le présent rapport, y compris son Annexe 3 notamment sous la note 33, n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **Prises de participation au cours de l'exercice clos le 31/12/2008**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il n'a été procédé à aucune prise de participation ni à aucune cession de participation par la société EPI.

Néanmoins, la société ALSAPAN a acquis 7 820 actions complémentaires de la société HAUTECOEUR. Ainsi, la société EPI et ALSAPAN détiennent 100% du capital de la société HAUTECOEUR.

La société HAUTECOEUR a cédé sa participation dans la société AXEL CONFORT.

Ainsi, les participations détenues au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- La totalité des 5 000 actions composant le capital de la société SELFLOOR, SAS au capital de 500 000 €, dont le siège est 4 rue de Bruxelles, MARLENHEIM (67520), soit 100 % du capital. Un coup d'accordéon (augmentation et diminution du capital pour un montant équivalent) a été opéré le 30.12.2008. Le capital et le nombre d'actions n'a donc pas changé. EPI reste actionnaire unique.
- La totalité des 3 602 552 actions composant le capital de la société ALSAPAN, SAS au capital de 3 602 552 €, dont le siège est 1D rue du Général de Gaulle – 67190 DINSHEIM , soit 100 % du capital.
- La totalité des 740 actions composant le capital de la société ALSAPAN FLOORING, SAS au capital de 37 000 €, dont le siège est 6, rue Industrielle 67310 WASSELONNE, soit 100 % du capital.
- 999 des 1 000 actions composant le capital de la société FINALAM, au capital de 100 000 €, dont le siège est 3 rue de Nicolas Adames, à Luxembourg (L), soit 99,90 % du capital.
- 5 266 actions sur les 15 960 actions de la société HAUTECOEUR, soit 32,99 % du capital
- 100% du capital de la société FLOORIAN
- 100% du capital de la société EPI VOSTOK
- 51 %du capital de la société DGS – les autres 49% sont détenus par HAUTECOEUR

## CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE

- La ventilation du personnel salarié du Groupe consolidé

Au 31 décembre 2008, elle se présente comme suit :

SOCIETES	2008				2007 Total	2006 Total
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total		
Société mère (EPI)	38	43	125	206	233	245
ALSAPAN	28	66	547	641	629	499
HAUTECOEUR FRANCE	9	27	0	36	40	41
FLOORIAN	0	0	0	0	0	1
AXEL	0	0	0	0	17	14
EPI VOSTOK	2	5	7	14	9	3
DGS	0	9	0	9	7	4
SELFLOOR	4	12	23	39	43	0
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>162</b>	<b>702</b>	<b>945</b>	<b>978</b>	<b>807</b>

En 2008, il est à noter la déconsolidation d'AXEL suite à la vente par HAUTECOEUR de la totalité des titres qu'elle détenait.

### Charges de personnel

	2008	2007	2006
Salaires	22.842	22.050	19.196
Intéressement	166	127	207
Participation	0	733	419
Charges sociales	9.220	8.627	7.544
<b>Total</b>	<b>32.228</b>	<b>31.537</b>	<b>27.366</b>

### Droit individuel à la formation

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2008, par les salariés du Groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 60.156 heures. L'engagement au 31/12/2008 est de 66.030 Heures. Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

### Conséquences sociales de l'activité de EPI

#### 1. La situation de l'emploi au 31/12/2008 :

- Effectif : 206
- Embauche de l'année en contrats à durée déterminée : 11
- Embauche de l'année en contrats à durée indéterminée : 10
- Durant l'exercice 2008, EPI a dû procéder à 8 licenciements qui n'ont donné lieu à aucun litige prud'hommal.

## GROUPE EPI

- L'entreprise a permis aux salariés qui le souhaitent de pouvoir travailler plus que 35 heures et d'être rémunérés sur une moyenne de 40 heures. Ainsi elle a recours aux heures supplémentaires. Une validation avec les instances représentatives du personnel a permis de définir les conditions de cette évolution qui n'est pas obligatoire mais seulement accordée aux personnes qui le souhaitent.
- Les accords d'entreprise prévoient une modulation des horaires sur l'année civile.
- Le recours à l'intérim a porté en 2008 sur un volume de 11.190 heures (en baisse significative par rapport à 2007 : 18.727 heures). Ce sont presque exclusivement des postes en production qui ont été concernés pendant les périodes de suractivité. La planification des productions a permis de limiter l'intérim.

### 2. L'organisation du travail

- Salariés travaillant en équipe et horaires: base de 35 heures par semaine chez EPI et 36,15 heures pour les ex-Alsapan –EPI et Alsapan ont fusionné au 1er janvier 2005.
- Salariés travaillant de journée et mensualisés : base de 35 heures par semaine chez EPI.
- Salariés travaillant en équipe : poste de 8 heures, certaines semaines à 5 postes ; pour les équipes de suppléance du week-end, les postes sont de 12 heures.
- Le travail est organisé du lundi au vendredi en 3 équipes de 8 heures et pour autant que de besoin, le week-end en 2 équipes de 12 heures.
- Absentéisme : le taux d'absentéisme est de 7,58 % sur l'année, en tenant compte des collaborateurs en absence pour longue durée et en maternité. Les absences pour congés parentaux ne sont pas prises en compte.  
Motifs de l'absentéisme : la majorité des absences est liée à des arrêts maladie ou accidents du travail.

### 3. Les rémunérations et charges de personnel

- Le montant des rémunérations brutes en 2008 a été de 5.439 K€
- Le montant des charges sociales patronales en 2008 a été de 2.177 K€
- L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail a été respectée
- 81.236 € ont été versés au titre de l'intéressement 2008
- Les salariés bénéficient d'un compte épargne temps
- Aucune participation n'a été versée pour l'exercice 2008
- L'entreprise respecte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

### 4. Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Les accords collectifs concernent :

- Le passage aux 35 heures : accord de 1997 ayant fait l'objet de 4 avenants pour tenir compte de l'évolution de la législation (le dernier avenant date du 19/11/01)
- La négociation annuelle des salaires
- L'accord d'intéressement
- L'accord de participation aux bénéfices

### 5. Les conditions d'hygiène et de sécurité

- Le CHSCT s'est réuni régulièrement tous les trimestres
- L'évaluation des risques a été produite dans les délais imposés par le législateur

### 6. La formation

Le budget formation utilisé en 2008 a été de 45.485 €. Le plan de formation 2009 a été présenté au mois de novembre 2008 au comité d'entreprise.

### 7. L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

11 salariés comptant comme travailleurs handicapés dont 5 ont la reconnaissance COTOREP sont inclus dans les effectifs de l'entreprise.

### 8. Les œuvres sociales

La participation de l'entreprise aux œuvres sociales gérées par le comité d'entreprise correspond au taux légal.

### 9. L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement régional

EPI est un employeur important au niveau local, deuxième employeur de Marlenheim, mais dans un périmètre de 30 kilomètres, il y a plus de 40 établissements qui ont des effectifs plus importants. Avec sa filiale alsacienne ALSAPAN, ce sont en tout 559 salariés qui sont employés.

#### 10. Relations entretenues par la Société

- EPI se montre attentive au travail des associations d'insertion, ainsi au cours de l'exercice, EPI a pu maintenir en poste les salariés ayant bénéficié de ce type d'appui. Le recrutement des travailleurs handicapés a été facilité par l'intervention de telles structures dédiées.
- EPI n'a pas eu d'échanges avec les associations de défense de l'environnement. Ses activités ne génèrent pas de désordre environnemental.
- EPI n'a pas de contacts avec les associations de consommateurs.
- Ses produits ne sont pas distribués en direct au client utilisateur.
- Avec les populations riveraines, EPI prend en compte les remarques faites par les riverains de l'entreprise et traite les problèmes qui peuvent se poser au cas par cas. Actuellement un riverain a manifesté son mécontentement concernant le bruit (cf. Risques juridiques – note 36.5) Néanmoins, il y a lieu de traiter certaines zones car tous les points de mesure ne sont pas satisfaisants.

#### 11. L'importance de la sous-traitance

EPI fait appel à de la sous-traitance de technicité essentiellement pour des travaux de maintenance de ses installations. Ces sous-traitants sont des entreprises européennes principalement françaises, allemandes, autrichiennes et italiennes. EPI n'a quasiment pas fait appel à la sous-traitance de capacité pour ses productions au cours de l'exercice 2008.

#### 12. Accidents du travail

Comme pour toute activité industrielle, EPI a déploré un certain nombre d'accidents du travail. EPI fait tous les efforts nécessaires pour les éviter et les minimiser et dispense une formation sécurité à tout nouvel embauché. Des actions sont mises en place : formation incendie, sensibilisation aux risques métiers, formation secouriste...etc.

En 2008, pour un effectif de 206 personnes au 31 décembre : 20 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 17 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 16 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 245.

En 2007, pour un effectif de 233 personnes au 31 décembre : 20 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 14 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 10 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 191.

#### **Participations et options de souscription ou d'achat d'actions**

Il n'existe pas de plan ou d'option au bénéfice des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance concernant l'attribution ou la souscription d'actions à l'exception des BSAAR acquis, voir détail annexe 2 et note 15, annexe 3.

#### **Accords de participation des salariés du Groupe au capital de la société**

Il n'existe pas de plan prévoyant d'intéresser les salariés au capital de EPI.

Un accord de participation conforme à la législation en vigueur existe, mais aucun versement n'a été effectué en 2008 à ce titre.

## CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

### ▪ Ressources

EPI suit très précisément ses consommations d'eau et d'énergie et les met en rapport avec ses productions. Le programme de management de la qualité inclut des objectifs de réduction de consommation.

Les rejets à gérer par EPI concernent l'air et plus particulièrement les fumées. Des campagnes de mesure sont faites régulièrement pour vérifier que les différents paramètres ne dépassent pas les limites fixées. Quand un dépassement est constaté un programme d'actions, visant à retrouver le paramètre de la norme, est déclenché. Une alerte par la DRIRE a eu lieu début 2008 sur le site de Dinsheim sur Bruche, le plan d'action pour remédier a été mis en place.

Pour les nuisances sonores, des campagnes de mesure sont faites régulièrement pour s'assurer que les différents paramètres ne dépassent pas les limites fixées. Un programme d'investissement visant à limiter les dépassements est envisagé.

Les déchets de bois sont en très grande majorité recyclés chez les producteurs de panneaux. Les autres déchets, issus du tri, sont collectés par des sociétés spécialisées. Une partie des poussières et sciures sont recyclées en interne et utilisées pour produire de la chaleur pour le chauffage des usines et bureaux, le renouvellement des chaudières a été engagé pour des équipements plus performants et conformes aux normes en vigueur.

### ▪ Equilibre biologique, milieux naturels, espèces animales et végétales protégées

L'activité ne nécessite pas de prendre des mesures pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

### ▪ Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

Pour des raisons principalement liées au rapport entre le coût et l'intérêt affiché par la clientèle de disposer du label ISO 14000, l'entreprise a décidé de poursuivre son programme d'action d'assurance environnementale sans pour autant faire renouveler le certificat délivré par un organisme habilité.

Le programme d'action environnementale déployé par l'entreprise concerne autant les consommations d'énergie, les consommations de matières premières que les actions de protection visant à prévenir les risques environnementaux et leurs conséquences.

EPI est également certifiée PEFC et SFC (norme visant à garantir le reboisement des forêts utilisées). EPI s'est aussi engagée dans la mise à jour de son bilan carbone.

### ▪ Dispositions législatives et réglementaires

Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière :

- EPI respecte globalement les engagements prescrits à son établissement de Marlenheim. De même pour les autres sites du Groupe.
- Quand un problème surgit, tout est mis en œuvre pour qu'il soit traité rapidement en intégrant les conséquences économiques.

### ▪ Dépenses engagées

Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement ont été de l'ordre de 561 K€ en 2007 et de 450 K€ en 2008.

## GROUPE EPI

- **Gestion de l'environnement**

Le responsable qualité est également responsable du système d'assurance environnemental et doit fournir tous les mois les indicateurs concernés.

Tout nouvel embauché bénéficie d'une formation qui inclut un module concernant l'environnement. Au moins une fois par an, chaque salarié est invité à participer à une formation qui traite de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

Tant pour les indicateurs qualité, sécurité, qu'environnement, les salariés sont destinataires des informations utiles et nécessaires à la tenue de leur poste et au progrès permanent.

- **Provisions et garanties**

EPI n'a pas constitué de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

- **Indemnités versées suite à une décision judiciaire**

Aucune indemnité n'a été réclamée et/ou versée au cours des exercices 2006, 2007 et 2008 et jusqu'à la date du présent document, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

- **Objectifs environnementaux des filiales du Groupe**

EPI assigne à ses filiales des objectifs environnementaux du même type de ceux qu'elle satisfait elle-même.

La grande distribution est très attentive au respect de ces conditions environnementales comme du respect des normes d'emploi des salariés dans les pays où Hautecoeur s'approvisionne. Ces deux aspects sont suivis très précisément par les interlocuteurs des fournisseurs du Groupe.

## LES RESULTATS

### 1. L'affectation du résultat

- L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.
- Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 1.970.233 euros de la façon suivante : mise en réserves

### 2. Les distributions antérieures de dividendes (CGI 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

### 3. Les charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Nous vous demanderons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 9.912 euros et l'impôt correspondant, soit 3.304 euros.

**LE CAPITAL DE LA SOCIETE****1. L'actionnariat de la société (L. 233-13)**

La répartition du capital social est la suivante :

<b>Actionnaires</b>	<b>31.12.08 nombre d'actions</b>	<b>2008 % capital</b>	<b>2008 droits de vote</b>	<b>31.12.07 nombre d'actions</b>	<b>2007 % capital</b>	<b>2007 droits de vote</b>	<b>31.12.06 nombre d'actions</b>	<b>2006 % capital</b>	<b>2006 droits de vote</b>
STRUB SA	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30	1,30
FANNY NUSS - STRUB	0	0	0	126.720	3,90	3,90	126.720	3,90	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54	634.738	19,54	19,54
<b>TOTAL</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100%</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital de EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

<b>Actionnaires</b>	<b>nombre d'actions 31.12.08</b>	<b>% capital 31.12.08</b>	<b>nombre d'actions après exercice des BSAAR</b>	<b>% capital après exercice des BSAAR</b>	<b>nombre d'actions 31.12.07</b>	<b>% capital 31.12.07</b>
STRUB SA	1.826.106	56,20	2.922.933	57,43	1.633.904	50,28
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	408.093	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
FAMILLE Paul STRUB	0	0	0	0	211.200	6,50
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	303.817	5,97	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	583.482	17,95	592.865	11,65	634.884	19,54
<b>TOTAL</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>5.089.086</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM. Voirin et Baskeyfield), la 'Famille Paul Strub' comprend Mr Paul Strub et ses enfants, Fanny Nuss-Strub et Michel Strub. La 'Famille Paul Strub' est sortie du capital le 5 juin 2008 en cédant ses 6.5% à STRUB SA (2/3) et à ZIEROLD GmbH (1/3).

- Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2008, plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 % ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

<b>Actionnaires</b>	<b>En capital</b>	<b>En droit de vote</b>
<b>Détenant plus de 5%</b>	MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D - 97424 SCHWEINFURT	MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D - 97424 SCHWEINFURT
<b>Détenant plus de 10%</b>	ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG Herrenwiestrasse 9 D - 82031 GRÜNWALD	ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG Herrenwiestrasse 9 D - 82031 GRÜNWALD
<b>Détenant plus de 15%</b>	néant	néant
<b>Détenant plus de 20%</b>	néant	néant
<b>Détenant plus de 25%</b>	néant	néant

<b>Détenant plus du tiers</b>	néant	néant
<b>Détenant plus de 50%</b>	STRUB SA Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM	STRUB SA Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM
<b>Détenant plus des 2/3</b>	néant	néant

- Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

## **2. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 225-100-3)**

En application de l'article L. 225-100-3, nous vous précisons les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique : la structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites dans le présent document.

- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.
- A la connaissance de la société, il n'existe pas de pactes et autres engagements signés entre actionnaires.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil de surveillance et du directoire sont les règles légales et statutaires.
- En matière de pouvoirs du directoire, les délégations en cours sont décrites dans le présent rapport (programme de rachat d'actions et délégations d'augmentation du capital).
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société sont les suivants : certains contrats commerciaux conclus intuitu personae, de même pour le contrat de crédit revolving et l'émission d'OBSAAR voir supra «Informations concernant les sources de financement » et infra page suivante.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du directoire ou conseil de surveillance.

## **3. Les actions d'autocontrôle (L. 233-13)**

Il n'y a pas d'actions d'autocontrôle.

## **4. Avis de détention et aliénation de participation croisée**

La société ne détient, ni n'a acquis ou cédé de participation croisée.

## **5. Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscriptions et d'achat et des actions gratuites**

Notre société a émis courant février 2008 des OBSAAR.

Conformément à la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008, EPI a lancé avec succès une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement souscrite pour un montant total de 39,992 millions d'euros.

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,97% par un pool de banques composé de Fortis Banque Luxembourg, de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitent pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seuls.

Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008.

Les Obligations ont été admises le même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625.

Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR seront admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Il est rappelé que cette émission obligataire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir,
- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération a permis également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Une des conséquences de cette opération est que les prêts antérieurs ont été remboursés et que les nantissements, garanties et sûretés accordés sur les actions de EPI ont été levés.

## **6. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)**

La Société n'a procédé, entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, à aucun rachat d'actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

## **7. Les délégations en matière d'augmentations de capital (L. 225-129)**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 3 décembre 2007, a décidé de déléguer sa compétence au directoire avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour une durée de 26 mois à compter du 3 décembre 2007:

## 7.1

- L'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, et dont la souscription pourra être libérée par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la Société, étant précisé que la présente délégation de compétence pourra permettre l'émission de valeurs mobilières dans les conditions prévues par l'article L. 228-93 du Code de commerce. Cette augmentation de capital ne pourra excéder un montant maximum de 10.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société.

Sont expressément exclues les émissions d'actions de préférence et de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de préférence.

Les valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale ainsi émises pourront consister en des titres de créance ou être associées à l'émission de tels titres, ou encore en permettre l'émission comme titres intermédiaires.

Elles pourront revêtir notamment la forme de titres subordonnés ou non à durée déterminée ou non, et être émises soit en euros, soit en devises, soit en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises.

Le montant nominal des titres de créance ainsi émis ne pourra excéder 60.000.000 € (ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission), étant précisé que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu et que ce montant est autonome et distinct du montant des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance qui seraient émises sur le fondement de la huitième résolution soumise à la présente assemblée et du montant des titres de créance dont l'émission serait décidée ou autorisée par le directoire conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce.

La durée des emprunts (donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale) autres que ceux qui seraient représentés par des titres à durée indéterminée, ne pourra excéder 50 ans. Les emprunts (donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale) pourront être assortis d'un intérêt à taux fixe et/ou variable ou encore avec capitalisation, et faire l'objet de l'octroi de garanties ou sûretés, d'un remboursement, avec ou sans prime, ou d'un amortissement, les titres pouvant en outre faire l'objet de rachats en bourse, ou d'une offre d'achat ou d'échange par la Société.

Les actionnaires pourront exercer, dans les conditions prévues par la loi, leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible aux titres de capital et/ou aux valeurs mobilières.

L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société, et dont la souscription pourra être libérée par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la Société, étant précisé que la présente délégation de compétence pourra permettre l'émission de valeurs mobilières dans les conditions prévues par l'article L. 228-93 du Code de commerce ; que le montant nominal de la ou des augmentations de capital de la Société susceptibles d'être décidées par le directoire, ne pourra excéder un montant maximum de 4.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société ; et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres de capital et/ou aux valeurs mobilières qui pourront être émis en vertu de la présente délégation de compétence, étant précisé que le directoire aura la possibilité de conférer aux actionnaires une faculté de souscription par priorité sur tout ou partie d'une émission de titres de capital ou de valeurs mobilières pendant un délai et à des conditions qu'il fixera conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce ; cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables, mais pourra, si le directoire l'estime opportun, être exercée à titre irréductible et réductible ; les titres de capital ou les valeurs mobilières non souscrits en

vertu de ce droit de priorité non négociable pourront faire l'objet d'un placement en France et/ou, le cas échéant, à l'étranger et/ou sur le marché international conformément aux règles applicables en pareille matière.

Sont expressément exclues les émissions d'actions de préférence et de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de préférence.

Les valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale ainsi émises pourront consister en des titres de créance ou être associées à l'émission de tels titres, ou encore en permettre l'émission comme titres intermédiaires. S'appliqueront pour leur émission, pendant leur existence et pour leur accès à des actions ordinaires, leur remboursement, leur rang de subordination ou leur amortissement, les dispositions concernant les valeurs mobilières de même nature pouvant être émises sur le fondement de la résolution précédente.

Le montant nominal des titres de créance ainsi émis ne pourra excéder 60.000.000 € (ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission), étant précisé que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu et (ii) que ce montant est autonome et distinct du montant des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance qui seraient émises sur le fondement de la huitième résolution soumise à la présente assemblée et du montant des titres de créance dont l'émission serait décidée ou autorisée par le directoire conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce.

L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, à l'effet de rémunérer les titres apportés à toute offre publique comportant une composante échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société dont les actions sont admises aux négociations sur l'un des marchés visés par l'article L. 225-148 du Code de commerce ou toute autre opération ayant le même effet qu'une offre publique ; et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux titres de capital et/ou valeurs mobilières.

Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 6.500.000 €, étant précisé que ce plafond est fixé compte non tenu du nominal des actions ordinaires de la Société à émettre, éventuellement, au titre des ajustements effectués pour protéger les titulaires de droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires.

L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ; que le plafond du montant nominal d'augmentation de capital immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en application de la présente délégation de compétence est fixé à 10 % du capital de la Société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ; et de supprimer au profit des porteurs des titres de capital ou valeurs mobilières, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux titres de capital et valeurs mobilières ainsi émis.

Il est précisé que toutes ces délégations d'augmentations de capital social sont limitées :

- à un montant nominal maximum de 16.000.000 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions ordinaires de la Société à émettre au titre des ajustements effectués pour protéger les titulaires de droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, et ;
- à un montant nominal maximum de 16.000.000 € pour les titres de créance susceptibles, que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu.

## 7.2

- la création ou l'émission, de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution, immédiatement et/ou à terme, de titres de créance tels que obligations, titres assimilés, titres subordonnés à durée déterminée ou non, ou tous

autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la Société ; l'ensemble des valeurs mobilières ainsi émises ne pourra excéder la somme de 20.000.000 € (ou la contre-valeur de ce montant en devises ou en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises), étant précisé que ce montant nominal maximum s'appliquera globalement aux titres de créance auxquels les valeurs mobilières donneraient droit à attribution immédiatement ou à terme, mais que ce même montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu.

- l'augmentation de capital social de la Société par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés, dans la limite maximum de 30.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, étant précisé que ce montant est fixé compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société et de façon autonome et distincte des plafonds d'augmentations de capital résultant des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières autorisées.
- l'émission d'actions nouvelles ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société réservées aux salariés de la Société et/ou des sociétés ou groupements liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans la limite totale de 200.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, étant précisé que ce montant est compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société et de façon autonome et distincte des plafonds d'augmentations de capital résultant des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières visées au § 7.1.

Cette augmentation de capital entraînera la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le prix d'émission pourra bénéficier de la décote offerte dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise à 20 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EPI lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture des souscriptions, et à 30 % de la même moyenne lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans ; étant précisé que le directoire pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables. Le directoire pourra également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières en application des dispositions ci-dessous ;

- Le directoire pourra également décider l'attribution, à titre gratuit, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société, étant entendu que l'avantage total résultant de cette attribution et, le cas échéant, de la décote mentionnée ci-dessus ne peut pas dépasser l'avantage dont auraient bénéficié les adhérents au plan d'épargne si cet écart avait été de 20 % ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans ; et sous réserve que la prise en compte de la contre-valeur pécuniaire des actions ordinaires attribuées gratuitement, évaluée au prix de souscription, n'ait pas pour effet de dépasser les limites légales.

## **8. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues (L. 225-209)**

L'assemblée générale des actionnaires en date du 27 juin 2007 a conféré au directoire, pour une période de vingt-quatre mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 324 925 actions.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

## GROUPE EPI

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action EPI par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 21 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 6 823 845 euros.

Cette autorisation venant à échéance, le 27 juin 2009, nous soumettons à l'assemblée générale, une nouvelle demande d'autorisation dans les mêmes conditions que celles données par l'assemblée du 27 juin 2007, mais le prix maximum d'achat de l'action étant fixé à 21 €.

**Les mandataires**

**a) Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux**

Figure en annexe 2

**b) Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations**

Aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration.

**c) Les jetons de présence**

La société ne verse pas de jetons de présence.

**d) Les rémunérations des mandataires (225-102-1 al 1 et 2)**

Conformément au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008 et à la recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008, les tableaux pertinents renseignés figurent en annexe 2.

Rémunérations des mandataires au titre de l'exercice clos le 31/12/2008

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	dans la société, dans les sociétés contrôlées et dans la société contrôlante					
	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total
	Fixe	Variable	Exceptionnelle			
M. Strub						
Versées en N-1	42.803	0	0	0	37.471	80.274
Versées en N	43.390	0	0	0	19.039	62.429
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
Mme Lanoux						
Versées en N-1	42.803	0	0	0	37.471	80 274
Versées en N	43.390	0	0	0	19.039	62.429
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
Mme Koch-Carbone (1)						
Versées en N-1	55 280	0	0	0	0	55 280
Versées en N	18.143	0	0	0	0	18.143
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M. Van Gelder (2)						
Versées en N-1	0	0	0	0	0	0
Versées en N	57.869	0	0	0	0	57.869
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M. Clemente (2)						
Versées en N-1	0	0	0	0	0	0
Versées en N	97.072	0	0	0	0	97.072
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0

(1) Rémunération jusqu'au 20/04/2008.

(2) Rémunération depuis le 20/04/2008 date de leur nomination.

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Les rémunérations indiquées dans le tableau versées à Mr STRUB et à Mme LANOUX ont été versées par STRUB SA.

Les rémunérations indiquées dans le tableau versées à Mme KOCH-CARBONNE ont été versées par EPI au titre de salaires.

Au titre de l'année 2008, Mr Antonio CLEMENTE a perçu 174.363 euro brut (dont 50.000 € de prime sur objectifs) comme salaire versé par ALSAPAN.

Monsieur Erwin VAN GELDER, membre du directoire n'est pas directement rémunéré au titre de cette fonction. Il perçoit une rémunération brute annuelle de 83.000 € versée par EPI au titre de ses fonctions de Directeur commercial de la société EPI.

Aucune autre rémunération n'a été versée à un autre membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Aucun régime complémentaire de retraite spécifique n'a été mis en place pour certains mandataires sociaux.

Aucun engagement de quelque nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris.

Aucunes rémunérations et avantages versés sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes n'ont été versés.

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

**Critères de calcul ou circonstances d'établissement des éléments composant les rémunérations et avantages :**

Néant

**Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci :**

Néant

Rémunérations et avantages versés sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes :

- **Obligations de conservation liées aux attributions de stock options ou d'actions gratuites aux mandataires**

Il n'y a pas eu d'attributions d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

**Les salariés**

**La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice (225-102)**

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 0 % du capital social de la société.

### **Les commissaires aux comptes.**

Monsieur Olivier FRANK, commissaire aux comptes suppléant a démissionné de ses fonctions, compte tenu du risque d'incompatibilité dès lors qu'il est collaborateur du cabinet SEGEC, commissaire aux comptes suppléant.

Il y a donc lieu de le remplacer.

A cet effet, il vous est proposé de nommer la société SAVG ayant son siège à Reichstett 67116, Reichstett CD 63 en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir, de soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2011 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### **Les conventions réglementées**

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Une convention relative aux prestations de marketing facturées par la société SELFLOOR à EPI pour un montant de 170 000 € relève des dispositions de l'article L 225-90 du Code de commerce. En effet cette convention a été autorisée par le conseil de Surveillance en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008 alors que la prestation porte sur toute l'année 2008.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

### **Attribution de jetons de présence**

Les membres du conseil de Surveillance ont émis le souhait de percevoir des jetons de présence, c'est pourquoi, il est demandé aux actionnaires de statuer sur la proposition d'allouer des jetons de présence aux membres du Conseil de surveillance à hauteur de 90 000 € par an.

### **Affectation de la provision pour perte intercalaire.**

Il vous est proposé d'affecter la provision pour perte intercalaire de 450 000 € constituée par prélèvement sur la prime de fusion pour faire face à la perte prévisionnelle de la société ALSAFINANCES, lors de la fusion absorption de la société ALSAFINANCES par EPI en date du 28 septembre 2004.

Cette provision aurait dû être, lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, affectée au résultat de l'exercice qui avait enregistré la perte comptable de la société ALSAFINANCES, mais cela a été omis. C'est pourquoi afin de régulariser cette situation, il est proposé que cette provision soit affectée au compte « autres réserves », auquel le résultat 2004 avait été affecté.

Cette décision n'a aucun impact sur les capitaux propres de la société

### **Conclusion**

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

**LE DIRECTOIRE**

**ANNEXE 1 : TABLEAU DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES  
DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES  
REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

(Articles L.621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du RG de l'AMF)

Nom et prénom	néant
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	néant
Description de l'instrument financier	néant
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	néant
<i>Le cas échéant, autres opérations à adapter :</i> Nombre total d'instruments financiers souscrits / échangés Prix moyen pondéré Montant total de l'opération	néant

ANNEXE 2

1 - Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (L.225-102-1 al.3)

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Age	Mandat dans la société	Date de nomination et de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société du groupe (1) (2)	Mandats et/ou fonctions dans une autre société hors du groupe (1) (2)	Nombre d'action
STRUB Jean-Jacques	61	Président du directoire	27/06/07  2011		- Administrateur et Directeur Général de la société STRUB SA  - Directeur Général des sociétés ALSAPAN SAS et STRUB BOIS et SELFLOOR SAS  - Président de la société ALSAPAN FLOORING SAS		Détention directe 1  Indirecte 56.20 %
VOIRIN Gérard	59	Membre du directoire – Directeur Général	27/06/07  2011			- Administrateur de la société DYNAMONDE SA  - Gérant de la SARL CUISINES FINANCES  - Gérant de la SARL OREA  - Président de VOIRIN CONSULTANTS SAS	41 872
EBERHARDT Christian	54	Président du Conseil de Surveillance	27/06/07  2011			- Président Directeur Général de la société EBERHARDT Frères SA	1
CLEMENTE Antonio	44	Membre du directoire	21/04/08 2011		- Directeur Général de la société ALSAPAN SAS		0
VAN GELDER Erwin	50	Membre du directoire	21/04/08 2012		- Représentant permanent de TORPEDO-Président de SELFLOOR	- Président de la société TORPEDO	0
LANOUX Marie-Élisabeth	65	Membre du Conseil de surveillance et Vice Présidente	27/06/07  2011		- Présidente de la société STRUB SA  - Présidente de la société ALSAPAN SAS  - Présidente de la société HAUTECOEUR SAS	- Gérant de SNC STRULAN  - Gérant de PARKETTO Sarl	Détention directe 1  Indirecte 56.20%
BASKEYFIELD David	61	Membre du directoire	Cessation des fonctions le 27/04/08				

GROUPE EPI

BASKEYFIELD David	61	Membre du Conseil de surveillance	27/04/08 2011				10 135
LACOUR Johannes	60	Membre du Conseil de surveillance	27/06/07 2011			<p>- Gérant de la société MELAPLAST Verwaltungs GmbH.</p> <p>- Gérant de la société MELAPLAST PLATTENVEREDELUNGS GmbH.</p> <p>- Gérant de la société MELATEC ELEMENTE GmbH.</p> <p>- Gérant de la société MELAFLOOR GmbH &amp; Co GK.</p> <p>- Gérant de la société ZEILER MOBELWERK GmbH &amp; Co KG.</p> <p>- Gérant de la société NOLFF MOBELWERK GmbH &amp; Co KG.</p> <p>- Gérant de MOBELFOLIEN GmbH Biesenthal.</p> <p>- Gérant de ZEYKO MOBELWERK GmbH.</p>	Détention directe 0 Indirecte 309 365
THIELEN Albert B.	80	Membre du Conseil de Surveillance	27/06/07 2011				1
ZIEROLD Ulrich	70	Membre du Conseil de surveillance	27/06/07 2011			- Gérant de la société ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG	478 494 (directe et indirecte)
KOCH CARBONNE Nathalie	47	Membre du Conseil de surveillance	Cessation des fonctions depuis le 21/04/08				0

## 2 - Rémunération des mandataires sociaux

Tableau 1

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2008</b>
<b>Jean-Jacques STRUB, Président du directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	80.274 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	néant	néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	néant	néant
<b>TOTAL</b>	80.274 €	62.429 €

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2008</b>
<b>Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du conseil de surveillance et vice-présidente</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	80.274 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	néant	néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	néant	néant
<b>TOTAL</b>	80.274 €	62.429 €

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2008</b>
<b>Antonio CLEMENTE, Membre du directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)		97.072 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		néant
<b>TOTAL</b>	néant	97.072 €

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2008</b>
<b>Erwin VAN GELDER, Membre du directoire</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)		57.869 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		néant
<b>TOTAL</b>	néant	57.869 €

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2008</b>
<b>Nathalie KOCH-CARBONNE, Membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	55.280€	18.143 € du 01/01/08 au 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	néant	néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	néant	néant
<b>TOTAL</b>	55.280 €	18.143 €

**Tableau 2**

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Jean-Jacques STRUB Président du directoire</b>	<b>Exercice 2007</b>		<b>Exercice 2008</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	42.803 €	42.803 €	43.390 €	43.390 €
- rémunération variable	néant		néant	
- rémunération exceptionnelle	néant		néant	
- jetons de présence	néant		néant	
- avantages en nature : retraite supplémentaire	37.471 €	37.471 €	19.039 €	19.039 €
<b>TOTAL</b>	<b>80.274 €</b>	<b>80.274 €</b>	<b>62.429 €</b>	<b>62.429 €</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Marie-Elisabeth LANOUX Membre du conseil de surveillance et vice-présidente</b>	<b>Exercice 2007</b>		<b>Exercice 2008</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	42.803 €	42.803 €	43.390 €	43.390 €
- rémunération variable	néant		néant	
- rémunération exceptionnelle	néant		néant	
- jetons de présence	néant		néant	
- avantages en nature : retraite supplémentaire	37.471 €	37.471 €	19.039 €	19.039 €
<b>TOTAL</b>	<b>80.274 €</b>	<b>80.274 €</b>	<b>62.429 €</b>	<b>62.429 €</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Antonio CLEMENTE Membre du directoire</b>	<b>Exercice 2007</b>		<b>Exercice 2008</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe			97.072 €	97.072 €
- prime sur objectif			0 €	0 €
- rémunération exceptionnelle			néant	
- jetons de présence			néant	
- avantages en nature			néant	
<b>TOTAL</b>	<b>néant</b>	<b>néant</b>	<b>97.072 €</b>	<b>97.072 €</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Erwin VAN GELDER Membre du directoire</b>	<b>Exercice 2007</b>		<b>Exercice 2008</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe			57.869 €	57.869 €
- rémunération variable			néant	
- rémunération exceptionnelle			néant	
- jetons de présence			néant	
- avantages en nature			néant	
<b>TOTAL</b>	<b>néant</b>	<b>néant</b>	<b>57.869 €</b>	<b>57.869 €</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Nathalie KOCH-CARBONNE, Membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08</b>	<b>Exercice 2007</b>		<b>Exercice 2008</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	55.280 €	55.280 €	18.143 €	18.143 €
- rémunération variable	néant		néant	
- rémunération exceptionnelle	néant		néant	
- jetons de présence	néant		néant	
- avantages en nature	néant		néant	
<b>TOTAL</b>	<b>55.280 €</b>	<b>55.280 €</b>	<b>18.143 €</b>	<b>18.143 €</b>

**Tableau 3**

**Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

La société n'a versé ni jetons de présence ni aucune autre rémunération aux mandataires sociaux non dirigeants sur l'exercice 2007, ni sur l'exercice 2008.

**Tableau 4**

**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Aucune attribution d'actions gratuites, ni d'actions de performance, ni de stock-options.

**Tableau 5**

**Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant.

**Tableau 6**

**Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

Aucune attribution d'actions de performance en 2007, ni en 2008

**Tableau 7**

**Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social**

Néant.

**Tableau 8**

<b>Date d'Assemblée</b>	<b>Plan 1</b>
Date de décision du Directoire	16 janvier 2008
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	220.000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
Jean-Jacques STRUB, Président du directoire	néant
Gérard VOIRIN, Directeur général et Membre du directoire	63.552
Antonio CLEMENTE, Membre du directoire	20.000
Erwin VAN GELDER, Membre du directoire	42.000
Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du conseil de surveillance et vice présidente	néant
Christian EBERHARDT, Président du conseil de surveillance	néant
David BESKEYFIELD, Membre du conseil de surveillance depuis le 27/04/08 et membre du directoire jusqu'au 26/04/08	néant
Johannes LACOUR, Membre du conseil de surveillance	néant
Albert B. THIELEN, Membre du conseil de surveillance	néant
Ulrich ZIEROLD, Membre du conseil de surveillance	néant
Nathalie KOCH-CARBONNE, membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08	6.000
Point de départ d'exercice des options	15 février 2010
Date d'expiration	15 février 2015
Prix d'achat (4)	11,70 €
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 03/03/09	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-

Voir la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 sous le N° 08.012.

**Tableau 9**

<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONNAIRES CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS</b>	<b>Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées</b>	<b>Prix</b>
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevée (information globale)	62 000	11,70 €

**Tableau 10**

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire (4)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Jean-Jacques STRUB</b> Fonction : <b>Président du directoire</b> Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		non	oui			non		non
<b>Gérard VOIRIN</b> Fonction : <b>Membre du directoire</b> Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		non		non		non		non
<b>Marie-Elisabeth LANOUX</b> Fonction : <b>Membre du conseil de surveillance et vice- présidente</b> Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		non	oui			non		non
<b>Antonio CLEMENTE (1)</b> Fonction : <b>Membre du directoire</b> Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 2011	oui			non		non		non
<b>Erwin VAN GELDER (2)</b> Fonction : <b>Membre du directoire</b> Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 2012	oui			non		non		non
<b>Nathalie KOCH- CARBONNE</b> Fonction : <b>Membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08</b>	oui			non		non		non

(1) Le contrat de travail d'Antonio CLEMENTE est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Général de la société ALSAPAN SAS.

(2) Le contrat de travail d'Erwin VAN GELDER est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Commercial de la société EPI SA.

(3) Le contrat de travail de Nathalie KOCH-CARBONNE est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Administratif et Financier de la société EPI.

(4) Les retraites supplémentaires de Jean-Jacques STRUB et de Marie-Elisabeth LANOUX sont souscrites par la société STRUB SA. Elles sont incluses dans les rémunérations versées (tableau 2) et sont de type « article 83 ». Les cotisations pour 2008 se sont élevées à 19.039 € tant pour M. STRUB que pour Mme LANOUX.

**ANNEXE 3 - RESULTATS DU GROUPE EPI**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS au 31 décembre 2008**

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

ACTIFS	K€	2008	2007	Réf. Note
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecarts d'acquisition		4.519	3.623	Note 4 & 8
Immobilisations incorporelles		2.468	1.969	Note 4 & 8
Immobilisations corporelles		58.139	54.736	Note 5, 6 & 8
Immeubles de placement		235	235	Note 7 & 8
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		0	0	
Autres actifs financiers		1.144	6.416	Note 9
Impôts différés		2.513	2.048	Note 10
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>69.018</b>	<b>69.027</b>	
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		31.975	36.920	Note 11
Clients		51.627	60.676	Note 12 & 23
Autres débiteurs		11.422	8.626	Note 13
Trésorerie & Equivalents trésorerie		23.830	4.718	Note 14
Actifs destinés à être cédés		0	0	
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>118.854</b>	<b>110.940</b>	
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>187.872</b>	<b>179.967</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		71.027	66.405	Note 15
Résultat de l'exercice		482	3.639	
Intérêts minoritaires		0	3.990	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>71.509</b>	<b>74.034</b>	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts portant intérêts		49.942	31.324	Note 16
Provision pour pensions & avantages assimilés		2.278	2.488	Note 17
Autres provisions		1.904	1.894	Note 18
Impôts différés		7.829	7.559	Note 19
Autres dettes		0	0	
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>61.953</b>	<b>43.265</b>	
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs		11.227	14.384	Note 23
Part à court terme des emprunts portant intérêts		17.133	20.433	Note 16
Passif d'impôt exigible		26	1.130	
Autres créditeurs		21.490	22.808	Note 20
Autres provisions		4.534	3.913	Note 21
Autres passifs financiers		0	0	
Passifs destinés à être cédés		0	0	
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>54.410</b>	<b>62.668</b>	
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>187.872</b>	<b>179.967</b>	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE

K€	année 2008		année 2007		Réf. Note
Chiffre d'affaires	235.293		240.185		
Autres produits de l'activité	278		325		
<b>Total produits</b>	<b>235.571</b>	<b>100,00%</b>	<b>240.510</b>	<b>100,00%</b>	
Achats consommés	146.195		160.303		
Charges du personnel	32.228		31.537		Note 30
Charges externes	35.280		39.244		
Impôts et taxes	3.417		3.245		
Dotations aux amortissements	7.504		6.416		Note 25
Dotations aux provisions	- 231		- 3.979		Note 25
Variation de stocks produits finis & en cours de production	3.194		- 5.782		
Autres produits et charges d'exploitation	2.216		1.097		
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5.768</b>	<b>2,45%</b>	<b>8.429</b>	<b>3,50%</b>	
Autres produits et charges opérationnels	- 841		- 184		Note 26
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4.927</b>	<b>2,09%</b>	<b>8.245</b>	<b>3,43%</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	946		926		Note 27
Coût de l'endettement financier brut	4.080		2.159		Note 27
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>3.134</b>	<b>1,33%</b>	<b>1.233</b>	<b>0,51%</b>	
Autres produits financiers	647		369		Note 28
Autres charges financières	1.401		709		Note 28
Charge d'impôts	557		2.104		Note 29
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0		0		
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>482</b>	<b>0,20%</b>	<b>4.568</b>	<b>1,90%</b>	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			0		
<b>Résultat net</b>	<b>482</b>	<b>0,20%</b>	<b>4.568</b>	<b>1,90%</b>	
Part du groupe	482		3.639		
Intérêts minoritaires	0		929		
<b>Résultat par action €</b>	<b>0,15</b>		<b>1,12</b>		Note 24
<b>Résultat dilué par action €</b>	<b>0,15</b>		<b>1,12</b>		Note 24

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

K€	Capital	Primes	Réserves et résultats groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part de groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres IFRS au 31/12/2005</b>	<b>6.499</b>	<b>12.530</b>	<b>48.237</b>	<b>13</b>	<b>67.279</b>	<b>3.526</b>	<b>70.805</b>
Résultat			347		347	929	1.276
Variation de périmètre			- 39		- 39	39	0
Dividendes			0		0	0	0
Ecart de conversion				- 89	- 89		- 89
Corrections d'erreurs			- 5		- 5	- 76	- 81
Autres produits et charges enregistrés en capitaux propres			0		0	0	0
<b>Capitaux propres IFRS au 31/12/2006</b>	<b>6.499</b>	<b>12.530</b>	<b>48.540</b>	<b>- 76</b>	<b>67.493</b>	<b>4.418</b>	<b>71.911</b>
Résultat			3.639		3.639	929	4.568
Variation de périmètre			64		64	- 1.247	- 1.183
Dividendes					0	- 114	- 114
Ecart de conversion				- 80	- 80		- 80
IFC WELLE et ROYSOL antérieures aux acquisitions			- 685		- 685		- 685
Amortissements SCI Merkel antérieurs à l'acquisition			- 394		- 394	- 4	- 398
Autres produits et charges enregistrés en capitaux propres			7		7	8	15
<b>Capitaux propres IFRS au 31/12/2007</b>	<b>6.499</b>	<b>12.530</b>	<b>51.171</b>	<b>- 156</b>	<b>70.044</b>	<b>3.990</b>	<b>74.034</b>
Résultat			482		482	0	482
Variation de périmètre			- 4		- 4	- 3.993	- 3.997
Dividendes			0		0	0	0
Ecart de conversion				182	182	3	185
Ecart de change sur investissement net en Russie				- 545	- 545	0	- 545
Composante capitaux propres d'émission d'OBSAAR			1.350		1.350		1.350
<b>Capitaux propres IFRS au 31/12/2008</b>	<b>6.499</b>	<b>12.530</b>	<b>52.999</b>	<b>- 519</b>	<b>71.509</b>	<b>0</b>	<b>71.509</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

K€	31/12/2008	31/12/2007
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>		
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>482</b>	<b>4.568</b>
Amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs circulants)	7.799	2.970
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	- 136	- 570
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>8.145</b>	<b>6.968</b>
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>		
Stock	4.945	- 5.365
Créances clients	9.224	- 8.688
Fournisseurs et comptes rattachés	- 3.049	- 4.317
Autres variations du BFR	- 5.093	6.649
Impact du changement de périmètre sur la variation du BFR	- 255	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>13.917</b>	<b>- 4.753</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Opérations nettes sur autres immobilisations	- 12.435	- 8.427
Créance sur cessions des immobilisations	0	0
Immobilisations financières	6.028	3.950
Acquisition d'instruments de capitaux	- 4.365	- 995
Augmentation de capital par émission de titres	0	0
Ecart d'acquisition	0	0
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations d'investissement	- 201	
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 10.973</b>	<b>- 5.472</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Nouveaux emprunts 'OBSAAR'	38.883	0
Remboursements d'emprunts et dettes financières diverses	- 15.401	- 3.861
Variation des lignes de crédit	- 6.813	1.561
Variation comptes courants	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	- 113
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations de financement	55	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>16.724</b>	<b>- 2.413</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>19.668</b>	<b>- 12.638</b>
<b>Impact des variations des taux de change</b>	<b>14</b>	<b>- 28</b>
<b>Trésorerie active à l'ouverture</b>	<b>4.718</b>	<b>17.384</b>
Impact du changement de périmètre sur la variation de trésorerie	570	
<b>Trésorerie active à la clôture</b>	<b>23.830</b>	<b>4.718</b>

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du Groupe Epi sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2005.

Note 1	–	Généralités	page 44
Note 2	–	Référentiel comptable	page 44
Note 3	–	Périmètre de consolidation	page 48
Note 4	–	Immobilisations incorporelles	page 50
Note 5	–	Immobilisations corporelles	page 51
Note 6	–	Contrats de crédit bail ou location financière	page 52
Note 7	–	Immeuble de placement	page 52
Note 8	–	Tests de valeur des actifs	page 53
Note 9	–	Autres actifs financiers	page 55
Note 10	–	Actifs d'impôts différés	page 55
Note 11	–	Stocks	page 56
Note 12	–	Créances Clients	page 56
Note 13	–	Autres débiteurs	page 56
Note 14	–	Trésorerie et équivalents de trésorerie	page 57
Note 15	–	Capitaux propres	page 57
Note 16	–	Emprunts	page 60
Note 17	–	Provisions pour pensions et avantages assimilés	page 61
Note 18	–	Autres provisions non courantes	page 62
Note 19	–	Passifs d'impôts différés	page 62
Note 20	–	Autres créditeurs	page 63
Note 21	–	Autres provisions courantes	page 63
Note 22	–	Créances & dettes libellées en devises étrangères	page 63
Note 23	–	Actifs et passifs financiers impayés	page 63
Note 24	–	Résultat par action	page 64
Note 25	–	Dotations aux amortissements & provisions	page 64
Note 26	–	Autres produits et charges opérationnels	page 65
Note 27	–	Coût de l'endettement financier net	page 65
Note 28	–	Autres produits et charges financiers	page 65
Note 29	–	Charges d'impôt	page 66
Note 30	–	Informations sociales	page 67
Note 31	–	Frais de recherche	page 67
Note 32	–	Instruments financiers et produits dérivés	page 68
Note 33	–	Engagements hors bilan	page 69
Note 34	–	Transactions avec les sociétés liées	page 69
Note 35	–	Informations sectorielles	page 72
Note 36	–	Analyse des risques	page 78
Note 37	–	Ventilation des instruments financiers	page 82
Note 38	–	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	page 84

**Note 1 – Généralités**

Epi SA a été créée le 19 mars 1993. Elle a la forme de société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance. Son siège social est situé 1, rue de l'Europe, 67521 Marlenheim Cédex.

Le groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2008 établis en milliers d'euros reflètent la situation comptable d'Epi SA et de ses filiales.

**Note 2 – Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les comptes annuels des sociétés du groupe, au 31 décembre 2008, sont établis conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (CRC) sauf pour les sociétés FINALAM, HAUTECOEUR Paris Espana, DGS, FLOORIAN et EPI VOSTOK. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés.

Pour la première application des IFRS, les options suivantes ont été retenues conformément à la norme IFRS 1 :

EXEMPTIONS	Appliquée	Non appliquée	N.A.
Regroupement d'entreprise	OUI		
Juste valeur utilisée comme coût présumé			X
Avantage au personnel			X
Ecarts cumulés de change	OUI		
Instruments financiers composés			X
Décalages dans l'application des IFRS entre sociétés du groupe			X
Classification des instruments financiers	OUI		
Païement en actions			X
Contrats d'assurance			X
Coûts de démantèlement			X

Il est à noter qu'il n'y a pas d'éléments qui s'opposent au principe de continuité de l'exploitation, en cette période de crise à la fois financière et économique.

**2.1. Présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers sont présentés en K€ sauf indications contraires. Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants qui sont enregistrés à la juste valeur lors de leur première consolidation :

- Les comptes d'actifs et passifs des sociétés étrangères DGS et FLOORIAN, dont les comptabilités sont tenues en US\$, ont été convertis selon la méthode du cours de clôture, soit 1,3917 au 31/12/2008. Pour la société EPI VOSTOK qui est tenue en RUR, le cours de clôture au 31/12/2008 est de 41,283.
- Les comptes de résultat de DGS et FLOORIAN ont été convertis selon un cours moyen de 1,47259 et celui d'EPI VOSTOK à un cours de 36,74921. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues

au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

## 2.2. Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales, SELFLOOR, FINALAM, ALSAPAN, HAUTECOEUR, HAUTECOEUR Paris Espana, DGS, EPI VOSTOK, FLOORIAN et la SCI LA CHAPELLE WENDELIN ainsi que les entités ad hoc LOCOFI et SCI MERKEL qui gèrent exclusivement les biens immobiliers des sites de Marlenheim, d'Erstein et de La Courtine.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées de même que les résultats internes au groupe (plus values, dividendes etc ...).

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable au 31 décembre 2008.

Les écarts d'acquisitions sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à l'IAS28 & à l'IFRS3, ils ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004.

## 2.3. Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques dans l'hypothèse du principe de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : Provisions pour litiges, et départ en retraite.
- L'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en oeuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill et autres actifs incorporels.

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

### 2.3.1 Retraitement des crédits baux et locations financières

Les biens immobiliers et mobiliers dont le Groupe a la disposition par contrat de crédit-bail ou location financière sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail ou de location financière en contrepartie d'un « emprunt » inscrit au passif. Ces immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation. Les annuités de crédit-bail ou locations financières sont éliminées et remplacées :

- par une dotation normale aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées.
- par une charge financière relative à l'emprunt issu du retraitement des opérations de crédit-bail et de location financière.

### 2.3.2 Actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, “Dépréciation d’actifs”, lorsque des événements ou modifications d’environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d’utilisation est définie, celles-ci font l’objet d’une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d’utilité. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Se reporter à la Note 8 ‘tests de valeur des actifs’.

Pour les goodwill dont la durée de vie n’est pas définie, le même test de dépréciation est réalisé chaque année. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

La valeur des goodwill déterminée en normes françaises n’a pas été modifiée en IFRS s’agissant exclusivement de goodwill apparus à l’occasion d’opérations antérieures à la date de transition : En effet, conformément à l’exemption prévue par IFRS 1 sur la norme IFRS 3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d’entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n’ont pas été remises en cause.

Les immobilisations représentatives de fonds de commerce en normes françaises ne répondant plus à la définition d’une immobilisation incorporelle, sont maintenant assimilées aux goodwill. Les normes IFRS imposent de ne plus amortir les goodwill. Avant le 1er janvier 2004, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 5 ou 10 ans selon les segments.

Comme indiqué ci-dessus, des tests de dépréciation sont mis en place, conformément à IAS 36, au minimum une fois par an (généralement en fin d’année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l’acquisition.

La méthodologie est explicitée dans la Note 8 ‘tests de valeur des actifs’.

Pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles, se reporter aux Notes 4 et 5.

### 2.3.3. Impôts différés

La fiscalité différée correspond à l’impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d’imposition, les éventuels reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

En outre, le montant d’impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d’impôt sur les sociétés d’une année sur l’autre (méthode du report variable).

Les différences temporaires et les retraitements générant de l’impôt différé actif détaillé dans la note N° 10, ont fait l’objet d’un test permettant de s’assurer de l’utilisation probable de cet actif dans un délai raisonnable.

### 2.3.4. Intégration fiscale

La convention d’intégration fiscale signée le 21 décembre 2004 entre EPI et ses filiales, prévoit que les économies d’impôt réalisées par le groupe qu’elle qu’en soit l’origine sont conservées par EPI et sont considérées comme des profits au titre de l’exercice où les économies sont réalisées. Toutefois, dans l’hypothèse où les filiales redeviennent bénéficiaires, EPI leur restituera l’économie réalisée et comptabilisera la charge définitive correspondante.

Les sociétés appartenant au groupe EPI 2008 sont les suivantes : EPI (tête de groupe), ALSAPAN, SELFLOOR et ALSAPAN FLOORING.

### 2.3.5 Nouvelles normes et interprétations

Les normes IAS/IFRS appliquées par la société sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du 31 décembre 2006. Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS et interprétations de l’IFRIC telles qu’adoptées par l’Union Européenne au 31 décembre 2007 et dont l’application est obligatoire pour la première fois sur l’exercice 2007. Celles-ci portent sur :

- La norme IFRS7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers. Cette nouvelle norme a principalement comme impact d’ajouter des informations quantitatives sur les instruments financiers. L’analyse des risques prévus par la norme IFRS7 figure dans la Note 36. L’information concernant les actifs et passifs impayés figure dans la Note 23.

- L'amendement à IAS 1, adopté par l'Union Européenne le 11 janvier 2006, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Son objectif est de fournir des informations sur les objectifs, la politique et les procédures de gestion du capital du Groupe. Les informations prévues dans cet amendement sont présentées en Note 15.
- l'interprétation IFRIC 10 relative au traitement des dépréciations dans l'information financière intermédiaire.

Certaines interprétations applicables pour la première fois sur l'exercice 2007 n'ont pas été mise en place car elles n'entrent pas dans le cadre des opérations effectuées par le groupe EPI. Cela concerne les interprétations suivantes :

- IFRIC 7 relative aux modalités de retraitement des états financiers selon la norme IAS 29 portant sur les informations financières dans les économies hyper inflationnistes.
- IFRIC 8 relative au champ d'application de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions.
- IFRIC 9 relative à la réévaluation des dérivés incorporés.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application des normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas appliquées. Sont donc concernées :

l'interprétation IFRIC 11 issu du règlement du 1<sup>er</sup> juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupes dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2008 si l'analyse confirme son application au sein du groupe EPI.

- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007) relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IFRS 14 relative à l'information sectorielle. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Aucune analyse n'ayant encore été faite à ce jour, le groupe EPI ne peut évaluer l'impact de l'application de ces normes et interprétations sur son résultat et sa situation nette.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le groupe EPI au 31 décembre 2008.

### 2.3.6 Changements de méthodes comptables

En 2007, les capitaux propres du groupe ont été diminués de 685 K€, représentant la valeur des indemnités de fin de carrière évaluées aux dates d'acquisitions des sociétés Welle France pour 645 K€, et Roysol pour 40 K€. Il ont également été diminués de 398 K€ représentant les amortissements des immeubles depuis leur origine jusqu'à la date de reprise de la SCI Merkel. En effet lorsqu'un nouveau membre soumis à l'IS entre au capital d'une SCI, la date de début d'amortissement des biens inscrits à l'actif de cette SCI est non pas la date d'entrée au capital, mais la date de mise en service de ces actifs.

### 2.3.7 Emprunt Obligataire

En 2008, suite à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions remboursables 'OBSAAR', conformément à l'IAS32, la composante dette de l'emprunt a été évaluée par actualisation des flux de trésorerie liés à l'emprunt en appliquant le taux qu'aurait pu obtenir le groupe pour la souscription d'un emprunt obligataire analogue non assorti de bons de souscriptions. Par ailleurs, selon l'IAS39, le passif a été minoré des frais directs d'émission. Cette minoration a été faite au prorata de la composante dette et capitaux propres définie précédemment. Il en résulte un accroissement des capitaux propres de 1.350 K€.

### 2.3.8 Investissement net à long terme en Russie

La maison mère du groupe a financé sous forme de prêts à long terme en \$ et en €, l'implantation de sa filiale détenue à 100% en Russie. Dans la mesure où le remboursement de la dette n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible l'IAS 21 §15 est applicable. EPI Vostok a démarré son activité opérationnelle de production de revêtement de sol à la fin

du premier semestre 2008, les premières commercialisations de ces produits sont intervenues au courant du deuxième semestre 2008. Le montant des prêts a permis de financer la part de l'investissement nécessaire à la construction de l'usine en Russie au delà du montant du capital social utilisé en totalité par la filiale pour le financement d'une première tranche de travaux. Une autre partie des prêts a été utilisée pour le financement du stock outil nécessaire au démarrage de l'activité en Russie. Ce stock sans lequel l'activité n'aurait pu démarrer est à considérer comme un investissement permanent à long terme et non pas comme un élément du BFR. Il ressort de cette analyse que la moitié des prêts a servi au financement à long terme, l'autre moitié couvrant les besoins en fonds de roulement. En application de la norme IAS21 § 15 relative aux effets des variations des cours des monnaie étrangères, nous avons retraité dans les capitaux propres 50% des écarts de changes constatés dans les comptes sociaux de notre filiale Russe, soit 545 K€.

### **Note 3 - Périmètre de consolidation**

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable sont retenues dans le périmètre de consolidation.

En 2008, le groupe a consolidé sa position dans la société Hautecoeur, suite à l'acquisition par ALSAPAN du solde du capital encore détenu par STRUB SA soit 49%. Ainsi au 31/12/2008, 32,99% sont détenus par EPI et 67,01% par ALSAPAN.

Une augmentation de la part groupe dans les filiales de Hautecoeur France en découle.

Fin Novembre 2008, Hautecoeur a cédé l'intégralité de sa participation dans la société Axel Confort. Il en résulte la sortie de périmètre d'Axel qui n'est plus consolidé au 31/12/2008, la prise en compte dans le résultat de Hautecoeur de 11/12<sup>ème</sup> du résultat 2008 d'Axel Confort.

Les sociétés dont l'importance est négligeable ne sont pas consolidées. Ces dernières ont un volume d'activité faible et ne possèdent pas un patrimoine significatif ; elles n'ont pas d'endettement, ni d'engagements hors bilan ; leurs chiffres d'affaires et leurs résultats représentent respectivement 0 % du chiffre d'affaires et 0 % du résultat consolidé du Groupe. Est concernée en 2008 :

ALSAPAN FLOORING SA (société en sommeil) ayant son siège social à Wasselonne (67310) 6, Rue de l'Industrie, détenue à hauteur de 100 % par la société EPI.

Des sociétés dont le pourcentage de détention est inférieur à 50%, ont été intégrées globalement en vertu du point (b) du paragraphe 13 de l'IAS 27 : 'Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité dispose :

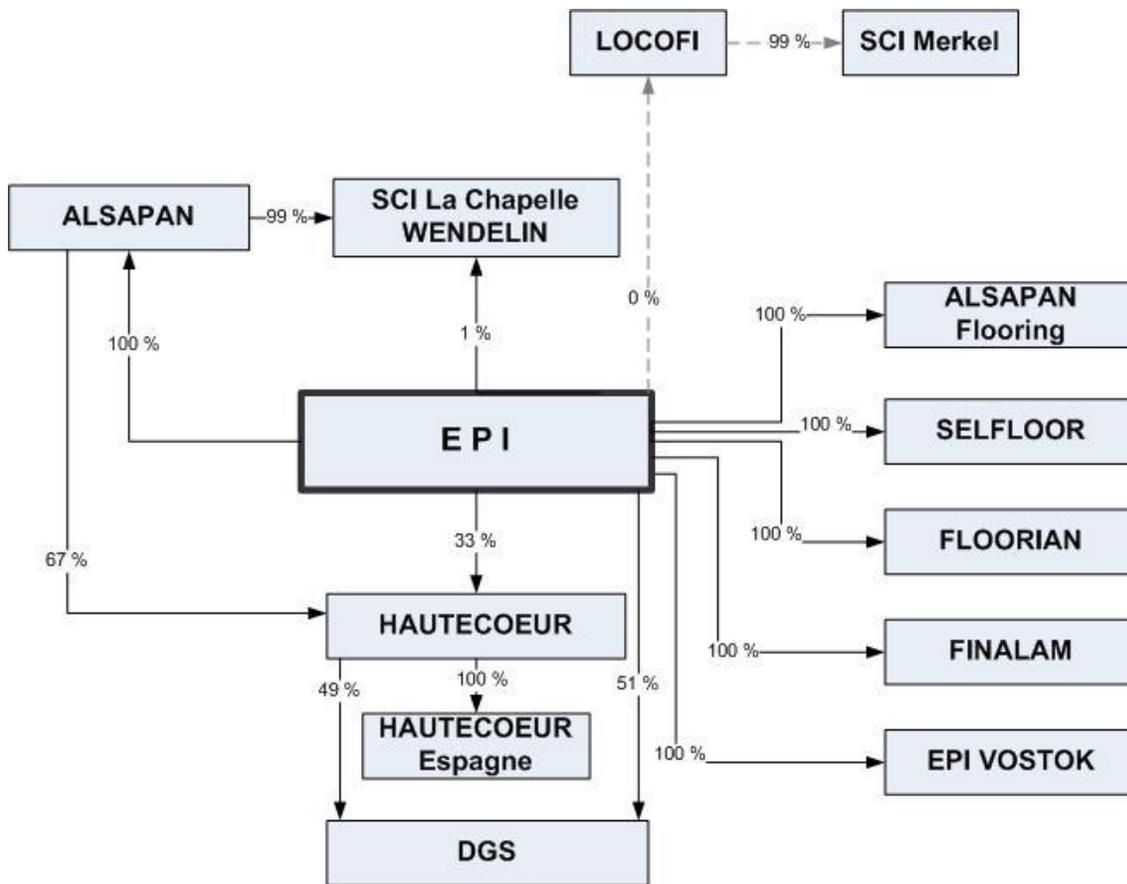
(b) Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.

Pour les sociétés ad hoc LOCOFI et sa filiale à 99%, la SCI MERKEL, EPI contrôle l'activité de ces sociétés et en supporte les risques. En effet l'activité de ces sociétés est menée pour le compte du groupe EPI, selon ses besoins opérationnels spécifiques, de façon qu'EPI en obtienne des avantages. Le chiffre d'affaires de LOCOFI est réalisé exclusivement avec le groupe EPI : Il y a donc une situation de contrôle économique et financier par le groupe EPI. En cas de difficultés économiques de la société LOCOFI, le groupe EPI serait contraint de régler directement aux fournisseurs les loyers, puis à terme de combler le passif de LOCOFI

Le tableau ci-dessous retrace les informations sur le périmètre de consolidation et les méthodes d'intégration :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Contrôle (%)	Méthode de Consolidation
EPI	Marlenheim (67)	390 625 382	100,00 %	100,00 %	IG
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	392 213 146	100,00 %	100,00 %	IG
FINALAM	Luxembourg (L)		99,90 %	100,00 %	IG
SELFLOOR	Marlenheim (67)	443 600 754	100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR	ParisBrie Comte Robert(77)	321 438 541	100,00 %	100,00 %	IG
DGS	Hong - Kong		100,00 %	100,00 %	IG
FLOORIAN	Miramar (USA)		100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR Paris-España	Madrid (E)		100,00 %	100,00 %	IG
LOCOFI	Colmar (68)	479 851 388	0,00 %	100,00 %	IG
EPI VOSTOK	Moscou (Russie)		100,00 %	100,00 %	IG
SCI LA CHAPELLE	Dinsheim s/Bruche (67)	491 975 918	100,00 %	100,00 %	IG
WENDELIN					
SCI MERKEL	Marlenheim (67)	378 743 140	0,00 %	100,00 %	IG

3.1. Organigramme du groupe



**Note 4 - Immobilisations incorporelles**

4.1. Ecarts d'acquisition

Au 31/12/2008, le montant net figurant à l'actif du bilan s'élève à 4.519 K€

	2008			2007		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
ALSAPAN (1)	133	0	133	133	0	133
HAUTECOEUR	1.727	0	1.727	831	0	831
ALSAPAN (2)	2.571	0	2.571	2.571	0	2.571
SCI MERKEL	88	0	88	88	0	88
<b>TOTAL</b>	<b>4.519</b>	<b>0</b>	<b>4.519</b>	<b>3.623</b>	<b>0</b>	<b>3.623</b>

- (1) : Suite à la fusion au cours de l'exercice 2007 entre Ozoo et Alsapan Furniture la nouvelle entité se nomme Alsapan.  
 (2) : Suite à la fusion en 2005 entre Alsapan et EPI.

Suite au rachat par ALSAPAN en juillet 2008 des titres Hautecoeur détenus par STRUB SA, un nouvel écart d'acquisition de 896 K€ a été constaté.

Des tests de valeur ont été effectués. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8.

Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation supplémentaire au 31/12/2008.

4.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont principalement composées de logiciels qui sont amortis selon les nouvelles règles comptables sur 10 ans, de brevets amortis sur 5 ans et droits de marques non amortissables à partir de 2005.

	2008			2007		
	Brut	Amortiss/prov	Net	Brut	Amortiss/prov	Net
Concessions, brevets, licences	3.443	1.309	2.134	2.703	1.068	1.635
Fonds commercial	158	107	51	158	107	51
Autres	283	0	283	283	0	283
<b>TOTAL</b>	<b>3.884</b>	<b>1.416</b>	<b>2.468</b>	<b>3.144</b>	<b>1.175</b>	<b>1.969</b>

Les mouvements sur l'année sont les suivants :

	Augmentations	Diminutions	Changement de périmètre
Concessions, brevets, licences	811	56	15
Fonds commercial	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>811</b>	<b>56</b>	<b>15</b>

L'investissement d'ALSAPAN en logiciels de production représente 754 K€ de l'accroissement des immobilisations incorporelles. Le changement de périmètre concerne la sortie d'AXEL Confort.

**Note 5 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition, augmenté de frais accessoires pour un montant de 95.591 K€. La valeur des immobilisations acquises en devises étrangères a été convertie au cours de douane du mois de l'opération. Conformément à la réglementation comptable, les escomptes sont déduits directement de la valeur brute des immobilisations.

Les amortissements figurent au bilan pour un montant de 37.452 K€. Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie et de l'utilisation probable des biens.

POSTES	DUREE	MODE
Agencement terrains	25 ans	Linéaire
Constructions	10 à 45 ans	Linéaire
A.A.I des constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencement aménagement divers	10 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 à 12 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 à 15 ans	Linéaire
Mobilier	15 ans	Linéaire

	2008			2007		
	Brut	Amortiss/prov	Net	Brut	Amortiss/prov	Net
Terrains	3.280	295	2.985	3.282	281	3.001
Constructions	34.358	9.883	24.475	28.921	8.233	20.688
Installations techniques	53.160	25.916	27.244	39.867	22.037	17.830
Autres	2.221	1.358	863	2.440	1.369	1.071
En cours	2.572	0	2.572	12.146	0	12.146
<b>TOTAL</b>	<b>95.591</b>	<b>37.452</b>	<b>58.139</b>	<b>86.656</b>	<b>31.920</b>	<b>54.736</b>

L'activité a débuté en Russie. Les bâtiments et aménagements ont été amortis à partir du 01/01/2008 et l'outil industriel à compter du 01/06/2008, date de début de la production de produits commercialisables. L'investissement en Russie représente au cours du 31/12/2008 4,9 M€.

L'accroissement global de la valeur brute des immobilisations corporelles est réalisé par ALSAPAN dont les investissements sur l'année se montent à 11,8 M€. dont 5,7 M€ sous forme de crédit bail.

Les mouvements sur l'année sont les suivants :

	Augmentations	Diminutions	Changement de périmètre
Terrains	0	2	0
Constructions	6.054	532	85
Installations techniques	15.158	1.855	10
Autres	164	288	95
En cours	0	9.574	0
<b>TOTAL 2008</b>	<b>21.376</b>	<b>12.251</b>	<b>190</b>
<b>TOTAL 2007</b>	<b>8.952</b>	<b>7.903</b>	<b>0</b>

Le changement de périmètre concerne la sortie d'AXEL Confort.

**Note 6 - Contrats de crédit bail ou location financière**

Conformément à l'IAS17, les montants des biens inscrits dans les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ou d'une location financière se décompose comme suit :

	2008			2007		
	Brut	Amortiss/prov	Net	Brut	Amortiss/prov	Net
Terrains & constructions	19.767	5.273	14.494	19.767	4.201	15.566
Installations techniques	15.032	7.780	7.252	9.325	6.112	3.213
<b>TOTAL</b>	<b>34.799</b>	<b>13.053</b>	<b>21.746</b>	<b>29.092</b>	<b>10.313</b>	<b>18.779</b>

Le total des loyers restant dus, leur valeur actualisée ainsi que leurs échéanciers se décomposent comme suit :

Total loyers	Au 31/12/2008		Au 31/12/2007	
	Loyers dus	Loyers Actualisés	Loyers dus	Loyers Actualisés
Terrains& constructions	12.344	9.705	14.254	10.895
Installations techniques	6.121	5.221	943	769
<b>TOTAL</b>	<b>18.465</b>	<b>14.926</b>	<b>15.197</b>	<b>11.664</b>

Echéancier loyers dus	Loyers dus au 31/12/2008			Loyers dus au 31/12/2007		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains& constructions	1.848	6.540	3.956	1.909	6.866	5.479
Installations techniques	1.040	3.671	1.410	138	552	253
<b>TOTAL</b>	<b>2.888</b>	<b>10.211</b>	<b>5.366</b>	<b>2.047</b>	<b>7.418</b>	<b>5.732</b>

Echéancier loyers actualisés	Loyers actualisés au 31/12/2008			Loyers actualisés au 31/12/2007		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains& constructions	1.626	5.273	2.806	1.705	5.511	3.679
Installations techniques	976	3.160	1.085	128	457	184
<b>TOTAL</b>	<b>2.602</b>	<b>8.433</b>	<b>3.891</b>	<b>1.833</b>	<b>5.968</b>	<b>3.863</b>

Le taux d'actualisation des loyers est de 3,73%, Taux Moyen des Obligations au 31/12/2008.

Certains contrats de crédit bail mobilier ou de longue durée n'ont pas été retraités car ils ne représentent pas une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

En outre, un ensemble d'équipements comprenant une calendreuse thermique et une ligne de sciage et de convoyage d'une valeur de 1.219 K€ pris en location au cours du premier semestre 2006, n'a pas été considéré comme une location financière parce que l'intention du groupe est de ne pas louer ce matériel jusqu'au terme du contrat d'une durée de 4 ans. En effet, ce matériel est voué à une autre affectation.

**Note 7 – Immeuble de placement**

La SCI La Chapelle Wendelin a acquis une maison d'habitation au cours du deuxième semestre 2006 pour un montant de 180 K€. Sa vocation est de louer cet immeuble à un tiers. Compte tenu de la localisation du bien et des travaux à engager avant location, le prix d'acquisition est représentatif de la juste valeur du bien. Conformément à l'IAS 40, ce bien, classé

en immeuble de placement, n'est pas amorti, et fait l'objet de tests de valeur. Une parcelle de terrain voisine a été rachetée pour 55 K€ portant la valeur comptable de l'immeuble à 235 K€, valeur représentative de la juste valeur.

### **Note 8 – Tests de valeur des actifs**

#### **8.1 Ecarts d'acquisition (Goodwill)**

Lors de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, aux passifs acquis et aux passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs représente l'écart d'acquisition. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecarts d'acquisition ». Si cet écart est négatif, il est inscrit immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS 3 et IAS 36, « Dépréciation d'actifs ».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier de manière durable.

#### **8.2 Suivi de la valeur des immobilisations**

La valeur nette comptable des immobilisations non amortissables, notamment les écarts d'acquisition, fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou lorsqu'il apparaît un indice de perte de valeur. Les autres immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'une immobilisation correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux financiers futurs attendus et actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée. Les flux de trésorerie prévisionnels sont fondés sur des prévisions d'exploitation raisonnablement envisageables. Ils sont estimés dans le cadre de la continuité de l'activité. Le Business Plan est établi par la direction sur une période de cinq ans. La valeur terminale est basée sur l'extrapolation d'un exercice normatif. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital tenant compte d'un flux financier avant impôt (WACC \*\*). Le taux d'actualisation de la valeur terminale tient également compte du taux de croissance normatif de l'UGT.

Pour le coût du capital, le taux sans risque est de 4,20%, le coefficient Bêta de 1,14, le risque marché de 14%. Le coût du capital ressort à 15,37%. Pour le coût de la dette, le taux brut est de 5% soit 3,33% après impôts. La structure de financement retenue est de 60% capitaux propres et 40% endettement. Le WAAC ressort à 10,53%. Il est retenu pour l'ensemble des UGT sauf VOSTOK pour laquelle, le risque à long terme est jugé plus élevé compte tenu d'une incertitude plus grande quant à l'évolution du marché. Une prime de risque de 5 points a été ajoutée au taux d'actualisation de la valeur terminale. Le WAAC retenu étant de 15,53%. Pour les autres UGT, les marchés étant matures et relativement stables, il n'y a pas à prendre en compte de majoration du taux d'actualisation pour le calcul de la valeur terminale, partant du principe que le risque lié à la conjoncture économique est déjà pris en compte dans les taux retenus.

La valeur de remplacement ou valeur vénale, a été déterminée par un expert qui a effectué ses évaluations en se rendant sur les sites au cours du quatrième trimestre 2008. L'évaluation a été faite selon la méthode du 'CRNA' : coût de remplacement net d'amortissements.

Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendants des flux générés par les autres UGT. Les UGT définies dans le Groupe sont les suivantes:

- Pour le revêtement de sol :
  - Le sous-ensemble EPI/FLOORIAN/LOCOFI et SCI MERKEL
  - SELFLOOR
  - EPI VOSTOK
- Pour l'activité « meubles » :
  - ALSAPAN tous sites confondus et la SCI Wendelin

GROUPE EPI

- Pour l'activité négoce :
- Le sous-ensemble comprenant les sociétés Hautecoeur, Hautecoeur Espagne et DGS.

\*\* WACC : Weighted Average Cost of Capital

Les tests de dépréciation effectués au titre de l'exercice 2008 a abouti à la conclusion qu'aucun des actifs incorporels ou corporels affectés à l'une des UGT définies ci-dessus ne nécessitait la constatation d'une dépréciation. L'analyse de sensibilité montre que l'augmentation d'un point du WACC a un impact négatif sur la valeur d'utilité de 17.907 KE.

	EPI + Floorian +SCI Merkel + Locofi	Selfloor Tonerre & St. Florentin	EPI Vostok	TOTAL RDS	Meuble : ALSAPAN & SCI Wendelin	Négoce: Hautecoeur, Hautecoeur Espagne.	TOTAL Sectoriels	Actifs & Passifs Non Alloués	TOTAL Consolidé
<b>ACTIFS base 31 Décembre 2008</b>									
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>									
Ecarts d'acquisition	88	0	0	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	997	11	0	1.008	1.242	218	2.468	0	2.468
terrains	829	50	0	879	2.106	0	2.985	0	2.985
constructions	4.909	579	1.936	7.424	17.014	37	24.475	0	24.475
Immeubles de placement	0	0	0	0	235	0	235	0	235
matériel industriel	5.805	291	2.653	8.749	18.486	9	27.244	0	27.244
autres immobilisations corporelles	233	0	49	282	477	104	863	0	863
immobilisations en cours	589	0	13	602	1.970	0	2.572	0	2.572
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>13.450</b>	<b>931</b>	<b>4.651</b>	<b>19.032</b>	<b>44.234</b>	<b>2.095</b>	<b>65.361</b>	<b>0</b>	<b>65.361</b>

Constructions valeur d'expert	7.920	1.800	2.500	12.220	18.458	-	30.678	-	30.678
matériels industriel valeur d'expert	5.592	2.700	1.720	10.012	25.019	-	35.031	-	35.031
Valeur de l'entreprise						6.750	6.750	-	6.750
<b>Valeur Vénale</b>	<b>13.512</b>	<b>4.500</b>	<b>4.220</b>	<b>22.232</b>	<b>43.477</b>	<b>6.750</b>	<b>72.459</b>	<b>-</b>	<b>72.459</b>
<b>Valeur d'Utilité</b>	<b>45.218</b>	<b>4.866</b>	<b>10.700</b>	<b>60.784</b>	<b>90.665</b>	<b>9.104</b>	<b>160.553</b>	<b>-</b>	<b>160.553</b>
<b>Valeur Actuelle</b>	<b>45.218</b>	<b>4.866</b>	<b>10.700</b>	<b>60.784</b>	<b>90.665</b>	<b>9.104</b>	<b>160.553</b>	<b>-</b>	<b>160.553</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Valeur d'Utilité sensibilité à une augmentation de 1% du WACC</b>	<b>40.471</b>	<b>4.338</b>	<b>9.910</b>	<b>54.719</b>	<b>80.192</b>	<b>7.735</b>	<b>142.646</b>	<b>-</b>	<b>142.646</b>

**Note 9 – Autres actifs financiers**

Les valeurs nettes sont présentées dans le tableau suivant :

	2008	2007
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>820</b>	<b>734</b>
Titres des sociétés non consolidés	37	37
Autres titres immobilisés	15	16
Prêts	81	98
Fonds de garantie, dépôts et cautionnements	687	583
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>324</b>	<b>5.682</b>
BECM – Gestion 365 (1)	304	180
CPR – Opti Est	0	645
CPR Alternatif	0	519
GENERALI	0	1.348
PHOENIX	20	20
HDF – Mondinvest-arbitrage	0	117
FINANCIERE ATLAS - Altı Pro	0	1.302
FINAMA - Trésor Plus	0	465
FINAMA – Alternatif Equilibre	0	1.086
<b>TOTAL</b>	<b>1.144</b>	<b>6.416</b>

Les valeurs mobilières de placement présentées en autres actifs financiers, sont celles qui ne répondent pas aux 4 critères de l'IAS7 (cf. Note N° 14). L'évaluation au dernier jour du marché est de 324 K€, alors que la valeur comptable nette est de 322 K€, soit une plus value latente de 2 K€ qui a été constatée dans les comptes.

Une dépréciation sur les créances sur participations a été enregistrée pour un montant de 299 K€ en raison des difficultés rencontrées sur la marché nord-américain.

Suite à la défaillance de l'organisme PHOENIX Kapitaldienst, une provision de 1.972 K€ avait été constituée en 2004. Cette provision a été maintenue en 2008, car le risque de non recouvrement subsiste.

(1) : Ce compte est bloquée car il est représentatif de cautions données à l'administration fiscale suite à un litige de taxe locale d'équipement pour le site d'Erstein et une demande de correction d'assiette de taxe professionnelle pour le site de Boulay.

**Note 10 - Actifs d'impôts différés**

La créance correspond aux variations d'impôts liées aux écritures de retraitement et d'élimination ainsi qu'au solde des différences temporaires provenant de l'application des règles fiscales.

Ils se décomposent comme suit :

	2008	2007
Organic	122	130
IFC	759	857
Participation	0	252
Immobilisations	508	505
SWAPs de taux	483	0
Crédit bail	324	301
Change	255	0
Autres	62	3
<b>Total</b>	<b>2.513</b>	<b>2.048</b>

## GROUPE EPI

Il n'a pas été constaté d'actif d'impôt différé sur les moins values à long terme d'un montant 85 K€ correspondant à des provisions pour dépréciation de titres de participations détenus par la société EPI.

Il n'est pas constaté d'impôt différé sur les déficits reportables. L'utilisation de ces déficits n'est pas limitée dans le temps. Les déficits fiscaux concernent la perte fiscale 2008 de Hautecoeur soit 326 K€ ; Hautecoeur Espagne pour 224 K€ à fin 2008 et EPI VOSTOK pour un montant de 2.372 K€ à fin 2008. L'impôt différé correspondant serait pour Hautecoeur au taux de 33,33 % de 109 K€, pour Hautecoeur Espagne au taux de 30 % de 67 K€ et pour EPI VOSTOK au taux de 20 % de 474 K€.

### Note 11 - Stocks

Les matières premières et consommables sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock tient compte des rabais, remises, ristournes ainsi que de l'escompte obtenu sur les règlements.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. L'éventuel coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur brute, telle que définie ci-dessus, ne peut pas être réalisée, une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour un montant égal à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur probable de réalisation.

Le stock est réparti de la façon suivante :

	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net 31/12/2008</b>	<b>Net 31/12/2007</b>
Matières premières	9.691	461	9.230	9.971
En cours de production	3.419	184	3.235	3.786
Produits intermédiaires & finis	16.644	595	16.049	18.311
Marchandises	3.885	424	3.461	4.852
<b>TOTAUX</b>	<b>33.639</b>	<b>1.664</b>	<b>31.975</b>	<b>36.920</b>

### Note 12 - Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances libellées en devises ont été converties au taux de clôture. Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non-recouvrement.

<b>2008</b>			<b>2007</b>		
Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
53.845	2.218	51.627	62.862	2.186	60.676

### Note 13 – Autres débiteurs

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Avances et acomptes sur commandes	1.173	1.282
Fournisseurs	2.467	2.202
Personnel et comptes rattachés	91	99
Etat	5.696	4.217
Créances sur cession d'immobilisations	752	0
Divers	657	442
Charges constatées d'avance	586	384

<b>TOTAUX</b>	<b>11.422</b>	<b>8.626</b>
---------------	---------------	--------------

**Note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont composés de sicav et de certificats de dépôt négociables. Ils respectent les 4 critères d'IAS7, à savoir :

- placement à court terme
- placement très liquide
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie
- placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur

L'évaluation au dernier jour de marché est de 11.385 K€ alors que leur valeur comptable nette est de 11.383 K€, soit une plus value latente de 2 K€ qui a été constatée dans les comptes.

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Sicav monétaires</b>	<b>11.385</b>	<b>770</b>
Becm - CMI Valormonétaire	0	108
SG – SG Monévalor	1.301	0
CA – Sequin	9.854	662
LCL – Monétaire C	230	0
<b>Dépôts à terme</b>	<b>8.000</b>	<b>640</b>
<b>Actions propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>4.445</b>	<b>3.308</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23.830</b>	<b>4.718</b>

**Note 15 – Capitaux propres****15.1. Capital social**

Le capital social est de 6.498.908 €. Il est constitué de 3.249.454 actions, de même catégorie et d'une valeur nominale de 2 € chacune. Il est entièrement libéré.

L'assemblée générale extraordinaire du 03/12/2007 a autorisé le directoire à acquérir des actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code du commerce. A ce jour, la société ne détient, directement, ou indirectement, aucun de ses propres titres.

## GROUPE EPI

La répartition du capital social est la suivante :

<b>Actionnaires</b>	<b>31.12.08 nombre d'actions</b>	<b>31.12.008 % capital</b>	<b>31.12.08 droits de vote</b>	<b>31.12.07 nombre d'actions</b>	<b>31.12.07 % capital</b>	<b>31.12.07 droits de vote</b>	<b>31.12.06 nombre d'actions</b>	<b>31.12.06 % capital</b>	<b>31.12.06 droits de vote</b>	<b>31.12.05 nombre d'actions</b>	<b>31.12.05 % capital</b>
STRUB SA	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28	1.633.904	50,28	50,28	1.663.903	51,21
Ulrich ZIEROLD	1			1			1			1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56	408.093	12,56	12,56	408.093	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30
FANNY NUSS - STRUB	0	0	0	126.720	3,90	3,90	126.720	3,90	3,90	126.720	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30	1,30	42.240	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31
Divers nominatif	146			146			146			146	
Public	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54	634.738	19,54	19,54	604.739	18,61
<b>TOTAL</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>

Le capital de la société STRUB SA est lui-même détenu à hauteur de 50% par Monsieur Jean-Jacques Strub, président du directoire, et à hauteur de 50% par Madame Marie-Elisabeth Lanoux, vice-président du conseil de surveillance, et ses enfants. La société STRUB SA a été créée en 1998 par la famille Strub, elle exerce principalement une activité de négoce de bois et panneaux, étant précisé qu'elle a recueilli, par voie d'apport partiel en 1990, le fonds de menuiserie, scierie et commerce de bois précédemment exploité par la Société d'Exploitation des Etablissements STRUB, entreprise familiale également. Son chiffre d'affaires moyen annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros.

EPI a lancé une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement souscrite pour un montant total de 39,992 millions d'euros.

Un rachat anticipé de 248 obligations est intervenu en Août 2008 à la demande d'un souscripteur.

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,7% par un pool de banques composé de Fortis Banque Luxembourg, de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitaient pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seul.

Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008.

## GROUPE EPI

Les Obligations ont été admises ce même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625. Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR seront admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Il est rappelé que cette émission obligatoire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir
- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligatoire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération permet également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital de EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 31.12.08	% capital 31.12.08	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.07	% capital 31.12.07
STRUB SA	1.826.106	56,20	2.922.933	57,43	1.633.904	50,28
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	408.093	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
FAMILLE Paul STRUB	0	0	0	0	211.200	6,50
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	303.817	5,97	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	583.482	17,95	592.865	11,65	634.884	19,54
<b>TOTAL</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>	<b>5.089.086</b>	<b>100 %</b>	<b>3.249.454</b>	<b>100 %</b>

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM Voirin et Baskeyfield), la 'Famille Paul Strub' comprend Mr Paul Strub et ses enfants, Fanny Nuss-Strub et Michel Strub. La 'Famille Paul Strub' est sortie du capital le 5 juin 2008 en cédant ses 6.5% à STRUB SA (2/3) et à ZIEROLD GmbH (1/3).

### 15.2. Réserves

Avant affectation du résultat, l'ensemble des réserves part de groupe, se décompose comme suit :

	2008	2007
Primes liées au capital :		
- Prime d'émission	8.537	8.537
- Prime de fusion	3.543	3.543
- Provision pour perte intercalaire	450	450
Réserve d'écart de conversion	- 519	- 156

Autres réserves :		
- Résultats consolidés part de groupe accumulés	52.517	47.532
<b>TOTAL</b>	<b>64.528</b>	<b>59.906</b>

15.3. Information sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital.

Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectif :

- la mise en oeuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société mère du Groupe ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en oeuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ;
- l'attribution gratuite d'actions ;
- l'annulation de tout ou partie des titres rachetés ;
- l'animation du marché secondaire de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché ;
- ou tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

Le ratio d'endettement, correspondant à la dette financière nette sur le total des capitaux propres, est un indicateur financier utilisé par le management pour mesurer l'endettement net global de la société et gérer ses capitaux propres, des covenants concernant des crédits y font référence.

Les capitaux propres incluent les Capitaux Propres Part du Groupe et les Intérêts Minoritaires tels que présentés au bilan. Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté dans les états financiers en page 3.

La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière à court terme et de la dette financière à long terme, diminuée du montant de la 'Trésorerie & Equivalents Trésorerie', et des valeurs mobilière de placement classées en 'Autres Actifs Financiers' selon IAS7.

L'évolution de ce ratio est la suivante :

<b>Ratio d'endettement K€</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Dettes financières à long terme	49 942	31 324
Dettes financières à court terme	17 133	20 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 23 830	- 4 718
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7 (Note 9)	- 324	- 5 682
<b>Endettement financier net</b>	<b>42 921</b>	<b>41 357</b>
Capitaux Propres	71 509	74 034
<b>Endettement financier net / Capitaux Propres</b>	<b>0,60</b>	<b>0,56</b>

La valeur maximale du ratio à ne pas dépasser a été fixée à 1,50 (cf. Note 33 § covenants).

**Note 16 – Emprunts**

Tous les emprunts sont en euros. L'échéancier des emprunts se résume comme suit :

	2008			2007		
	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
<b>Part à long terme des emprunts portant intérêts :</b>						
Auprès d'établissement de crédit	42.069	6.039	48.108	20.987	8.892	29.879
Divers	1.834	0	1.834	1.445	0	1.445
<b>Total</b>	<b>43.903</b>	<b>6.039</b>	<b>49.942</b>	<b>22.432</b>	<b>8.892</b>	<b>31.324</b>

<b>Part à court terme des emprunts portant intérêts :</b>	
Auprès d'établissements de crédit	15.608
Divers	1.525
<b>Total</b>	<b>17.133</b>

Certaines dettes présentes dans cette note comportent des garanties (cf. note 33)

La répartition des emprunts par taux est la suivante :

	2008	2007
Total en taux fixe	5.953	3.763
Total en taux variable (Euribor)	54.459	34.965
<b>TOTAL</b>	<b>60.412</b>	<b>38.728</b>

A titre indicatif, pour 2008 et 2007, le taux variable moyen est respectivement de 4,19 % et 4,20 % et le taux fixe moyen de 4.55 %. Dans l'hypothèse où l'Euribor augmenterait de 1%, l'impact sur le compte de résultat serait, sur un exercice complet, de 545 K€.

La composante dette de l'emprunt 'OBSAAR' d'un montant de 37.533 K€ figure dans les emprunts ci-dessus. Cet emprunt de nominal 39.992 K€ conclus le 15/02/2008 pour une durée de cinq ans, est amortissable par 1/5<sup>ème</sup> le 15/02 de chaque année. Sa rémunération est variable en référence à l'EURIBOR 3 mois diminué de 0,87 points.

**Note 17 – Provision pour pensions et avantages assimilés**

Les indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2008 ont été calculées, pour l'ensemble du personnel du groupe, selon la méthode rétrospective, avec un taux de rendement à 4,25 %, la table de mortalité INSEE 2007, et comme hypothèse un départ à la retraite à 65 ans et une inflation à 1,00%

<b>Indemnités de Fin de Carrière</b>	2008	2007
Actifs Financiers de couverture	0	0
Valeur début exercice		
Variation de périmètre		
Rendement des actifs		
Prestations payées		
Acquisitions / cessions		
Variation de change		
Valeur fin d'exercice mois moins .	0	0
Provision au bilan		
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs	0	0
Juste valeur des actifs financiers	0	0
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	2.278	2.488
Gains/Pertes actuariels non encore reconnus	0	0
Provision au bilan	2.278	2.488

<b>Indemnités de Fin de Carrière</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Composantes de la charge annuelle		
Coût des services	194	168
Charge d'intérêt	44	33
Gains/Pertes actuariels reconnus dans l'année	- 412	168
Charge de l'exercice	- 174	369
Variation des provisions au bilan		
Provision début d'exercice	<b>2.488</b>	<b>1.434</b>
I.F.C. des personnels Welle & Rovsol antérieures aux acquisitions	0	685
Changement de périmètre (sortie d'AXEL)	- 15	0
Décaissement	- 21	0
Charge de l'exercice	- 174	369
Provision à la clôture de l'exercice	<b>2.278</b>	<b>2.488</b>

Hypothèses actuarielles retenues :		
Taux d'actualisation	3,22%	1,81%
Taux de rendement des actifs financiers	4,25%	4,25%
Taux d'inflation	1,00%	2,40%
Taux d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%

La charge nette de l'exercice de – 174 K€ se décompose en une dotation de 273 K€ et une reprise de – 447 K€ ; cette dernière résultant de la variation du taux d'actualisation lié à la chute du taux d'inflation d'un exercice à l'autre.

**Note 18 – Autres provisions non courantes**

<b>Natures</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
« Association Défense »	810	800
Litige voisinage	1.094	1.094
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>1.904</b>	<b>1.894</b>

Les provisions « Association Défense » et « litige voisinage » sont liées à des demandes, d'une part d'une association de riverains de la commune de Dinsheim s/Bruche qui souhaite la délocalisation du site industriel et d'autre part, à un voisin du site de Marlenheim.

**Note 19 - Passifs d'impôts différés**

La dette correspond aux variations d'impôts liées aux écritures de retraitement et d'élimination ainsi qu'au solde des écarts temporaires provenant de l'application des règles fiscales.

Ils se décomposent comme suit :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Amortissement des immobilisations	4.881	5.026
Retraitement des crédits baux	1.961	2.158
Provision pour hausse des prix	432	375
Retraitement des frais d'émission d'OBSAAR	328	0
Retraitement différences de change Russie	129	0
Retraitement titres de participation Espagne	93	0
Autres	5	0
<b>Total</b>	<b>7.829</b>	<b>7.559</b>

**Note 20 – Autres créditeurs**

	2008	2007
Avances, acomptes reçus sur commandes	335	160
Dettes fiscales et sociales	8.704	9.166
Dettes sur immobilisations	1.047	1.943
Autres dettes	10.722	10.756
Produits constatés d'avance	682	783
<b>Total</b>	<b>21.490</b>	<b>22.808</b>

**Note 21 – Autres provisions courantes**

Natures	2007	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	2008
Litiges sociaux	37	254	0	17	274
Litiges clients	804	1.160	663	23	1.278
Litiges fournisseurs	2.150	1.915	1.450	165	2.450
Etat	317	287	216	18	370
Réhabilitation site	450	0	450	0	0
Brevet	100	0	0	0	100
Papiers secs	16	7	0	0	23
Autres	39	0	0	0	39
<b>Total provisions courantes</b>	<b>3.913</b>	<b>3.623</b>	<b>2.779</b>	<b>223</b>	<b>4.534</b>

- Les provisions pour litiges sociaux sont estimées sur la base des dossiers de réclamation.
- La provision 'litiges clients' se rapporte à notre obligation de garantie que nous avons auprès de nos clients
- La provision 'fournisseurs' reprend les notes de débit fournisseurs pour lesquelles les avoirs n'ont pas été reçus. Un changement de modalité de calcul a été effectué en 2008 : La provision est constituée, d'une part, de la totalité des notes de débit de l'année précédentes restant ouvertes et d'autre part, de celles de l'année, non régularisées par un avoir, proratisées selon un % défini statistiquement selon les données des années antérieures.
- La provision 'Etat' concerne des contrôles fiscaux non aboutis.
- La provision de 450 K€ constituée fin 2007, a été utilisée pour la remise en état des locaux de la filiale et son déménagement fin 2008 dans les locaux d'une autre filiale du groupe. Au regard de la reprise de provision de 450 K€, le coût de l'opération figure dans les comptes pour 490 K€, soit une charge nette de l'exercice de 40 K€.
- La provision 'autres' concerne les dépenses de procédure relatives aux affaires en cours.

**Note 22 - Créances et dettes libellées en devises étrangères**

Les actifs immobilisés et circulants libellés en devises étrangères (quasi-exclusivement en RUR et US\$ ) figurent à l'actif pour un montant de 10.937 K€.

Les dettes libellées en devises étrangères ( RUR et US\$ ) figurent au passif pour un montant de 655 K€. Ces actifs et passifs ont été convertis au taux de clôture. Il n'y a pas de contrat de couverture du risque de change des dettes et créances en devises, ni de couverture sur l'investissement net à l'étranger.

Un point de variation du taux de change \$ / € aurait un impact de 20 K€ dans la position nette au bilan du 31/12/2008. Il serait de 83 K€ pour le Rouble.

**Note 23 – Actifs et passifs financiers impavés**

L'analyse de l'âge des actifs financiers non dépréciés et en retard de paiement, ne concerne que l'encours clients. De même l'analyse des échéances des passifs financiers ne concerne que le poste fournisseurs.

## GROUPE EPI

### 23.1. Encours clients

L'analyse a porté sur un échantillon constitué par l'encours clients des principales sociétés du groupe : EPI, ALSAPAN HAUTECOEUR.SELFLOOR et HAUTECOEURr Espagne Il en ressort les informations suivantes :

	Encours Brut	Dépréciation	Encours Net
Créances clients consolidées (1)	53.845	2.218	51.627
Créances clients de l'échantillon analysé (2)	44.271	1.624	42.647
(2) / (1)	82%		83%
Retard de paiement au 31/12/2008	6.754	1.624	5.130
Retard de paiement au 15/03/2009	3.633	1.624	2.009
Paiements entre 1 et 75 jours	3.121	0	3.121
Paiement entre 75 jours et 6 mois	2.009	0	2.009
Solde	1.624	1.624	0

### 23.2. Encours fournisseurs

L'analyse a porté sur un échantillon constitué par l'encours clients des principales sociétés du groupe : EPI, ALSAPAN et HAUTECOEUR. Il en ressort les informations suivantes :

Les dettes envers les fournisseurs de biens & services et les fournisseurs d'immobilisations échues et non soldées au 31/12/2008 se montent à 2.232 K€. Au 20/03/2008 ces mêmes dettes sont de 917 K€.

### **Note 24 – Résultat par action**

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS33. Il reprend au numérateur le résultat consolidé 'part du groupe' et au dénominateur le nombre d'actions donnant droit au bénéfice.

Le capital de la société EPI est composé de 3.249.454 actions. Il serait composé de 5.089.086 actions après exercice de l'intégralité des BSAAR (cf Note 15).

	En euros	2008	2007
Résultat net part du groupe / nombre d'actions		0,15	1,12
Sur la base du résultat opérationnel courant avant impôt, le résultat par action ressort à		1,78	2,59
Résultat net part du groupe / nombre d'actions après exercice des BSAAR		0,09	0,72
Sur la base du résultat opérationnel courant avant impôt, le résultat par action ressort à		1,13	1,66

### **Note 25 - Dotations aux amortissements et provisions**

	2008	2007
<b>Dotations aux amortissements :</b>	<b>7.504</b>	<b>6.416</b>
Dotations et reprises de provisions :		
* pour risques et charges	446	- 3.787
* sur immobilisations	14	0
* sur actif circulant	- 691	- 192
<b>Total des dotations et reprises de provisions</b>	<b>- 231</b>	<b>- 3.979</b>

**Note 26 – Autres produits et charges opérationnels**

	2008	2007
Résultat de cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	- 1.072	- 189
Résultat de cession des titres AXEL	231	0
Dommages et intérêts	0	0
Résultat de cession d'autres immobilisations financières	0	5
<b>Total autres produits et charges opérationnels</b>	<b>- 841</b>	<b>- 184</b>

**Note 27 – Coût de l'endettement financier net**

	2008	2007
Revenus sur placements	433	415
Produit de cession de valeurs mobilières	513	275
Excédent de la part de l'acquéreur sur le coût d'acquisition de titres	0	236
Autres produits financiers	0	0
Produits de trésorerie et équivalents	<b>946</b>	<b>926</b>
Intérêts (*)	4.055	2.159
Charge nette / cession de VMP	25	0
Coût de l'endettement financier brut	<b>4.080</b>	<b>2.159</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>3.134</b>	<b>1.233</b>

(\*) y compris les intérêts se rapportant aux retraitements des crédits baux et locations financières pour un montant de 522 K€ en 2007 et 588 K€ en 2008. Y figure également la juste valeur de SWAPS de taux variable / taux fixe pour 1.449 K€ ( cf. Note 32 ).

**Note 28 – Autres produits et charges financiers**

	2008	2007
Gain de change	647	369
<i>Autres produits financiers</i>	<b>647</b>	<b>369</b>
Perte de change	1.401	707
Dotations et reprises de provisions financières	0	2
Perte sur créances	0	0
<i>Autres charges financières</i>	<b>1.401</b>	<b>709</b>

Les différences de change positives comprennent les gains latents pour un montant de 131 K€. Dans les différences négatives sont incluses les pertes latentes pour un montant de - 254 K€.

La monnaie Russe a subi en décembre 2008 une forte dévalorisation de son cours vis à vis de l'EURO. Le cours du ROUBLE était relativement stable jusqu'à fin Novembre ( entre 34,5 et 37,0 RUR pour un € ), à fin Décembre le cours a atteint près de 41,3 RUR / 1 €, soit une dégradation sur un mois de plus de 16 %. Il en résulte de fortes différences de changes dans les comptes de notre filiale. Après retraitement dans les capitaux propres de 545 K€ de différences de change relatives à l'investissement net en Russie ( cf. Note 2.3.8 ), 431 K€ restent inscrits dans les gains de change et 1.272 K€ dans les pertes de change.

**Note 29 – Charges d’impôt**

29.1. Impôts différés actif / passif

La charge d’impôt sur les bénéfices correspond à l’impôt estimé de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impôts différés. Les charges ou les produits d’impôts différés sont calculés par la variation de la créance d’impôts ou de la dette d’impôts d’un exercice à l’autre. Pour l’établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2008, il a été retenu la méthode du report variable, comme pour l’exercice précédent.

Pour l’arrêté au 31 décembre 2008 les impôts différés ont été calculés, pour les sociétés françaises, sur la base de l’impôt de 33,33%. Le taux était de 34,43 % (33,33 % + 3,3 %) pour l’exercice précédent.

Calcul du taux 2008 :

Impôt société au taux de droit commun	33,33 %
Contribution sociale	0,00 %
<b>Taux d’impôt différé 2008 :</b>	<b>33,33 %</b>

Pour les sociétés étrangères, le taux d’impôt local a été utilisé.

Les effets de l’application de la méthode du report variable aux impôts différés sont les suivants : Profits sur reports variables de 241 K€, et pertes sur reports variables de 65 K€

Le montant de l’impôt sur les bénéfices s’analyse comme suit :

	2008	2007
Impôt courant	750	2.621
Impôts différés	- 193	- 517
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>557</b>	<b>2.104</b>

En l’absence d’intégration fiscale, l’impôt sur les bénéfices pour le groupe EPI aurait été de 1.257 K€ au lieu de 750 K€.

29.2. Preuve d’impôt :

	2008	2007
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1.039</b>	<b>6.672</b>
Charge d’impôt théorique au taux en vigueur pour l’entreprise consolidante (34,43% en 2007 & 33,33 % en 2008)	346	2.297
Crédits d’impôt	- 394	- 331
Changement de taux d’I.S. sur les impôts différés d’ouverture	- 176	197
Corrections d’IS suite contrôles fiscaux	527	0
Différences permanentes sur Impôts	- 677	- 77
Impact reprise IFC antérieures aux acquisitions, en capitaux propres	0	- 236
Correction de charge d’impôt théorique de filiales étrangères ayant un taux d’IS différent ou déficitaires	637	254
Correction de charge d’impôt théorique de filiales françaises déficitaires	294	0
	<b>557</b>	<b>2.104</b>
<i>Charge effective d’impôt</i>		

**Note 30 - Informations sociales**

30.1. La ventilation du personnel salarié du groupe consolidé

Au 31 décembre 2008, elle se présente comme suit :

SOCIETES	2008				2007
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total
Société mère	38	43	125	206	233
ALSAPAN	28	66	547	641	629
HAUTECOEUR FRANCE	9	27	0	36	40
FLOORIAN	0	0	0	0	0
AXEL	0	0	0	0	17
EPI VOSTOK	2	5	7	14	9
DGS	0	9	0	9	7
SELFLOOR	4	12	23	39	43
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>	<b>162</b>	<b>702</b>	<b>945</b>	<b>978</b>

A noter la déconsolidation d'AXEL suite à la vente par HAUTECOEUR de la totalité des titres qu'elle détenait.

30.2. Charges de personnel

	2008	2007
Salaires	22.842	22.050
Intéressement	166	127
Participation	0	733
Charges sociales	9.220	8.627
<b>Total</b>	<b>32.228</b>	<b>31.537</b>

30.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2008, par les salariés du groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 60.156 heures. L'engagement au 31/12/2008 est de 66.030 Heures.

Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 Heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

**Note 31 - Frais de recherche**

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisés en charges. Elles figurent dans le compte de résultat pour un montant en 2008 de 2.592 K€ et se ventilent de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol		Pièces de meubles et meubles en kit	
	2008	2007	2008	2007
Personnel	553	516	791	711
Amortissement	52	582	124	25
Frais généraux	442	346	630	156
<i>Total</i>	<b>1.047</b>	<b>1.444</b>	<b>1.545</b>	<b>892</b>

**Note 32 - Instruments financiers et produits dérivés**

Contrats d'échange de taux d'intérêts :

En 2008 (Avril et Août) la maison mère a souscrit des contrats de couverture de taux pour se prémunir contre le risque de hausse des taux variables. Ces contrats sont destinés à couvrir le risque sur les emprunts à taux variable et notamment l'emprunt OBSAAR. L'analyse montre qu'une comptabilité de couverture n'est pas possible au regard de la désignation de la relation de couverture selon l'IAS 39 :

- L'efficacité de la couverture, n'est pas suffisant.
- Les échéances des instruments de couverture et des emprunts ne sont pas homogènes.
- La désignation formelle de la relation de couverture et sa documentation, à l'origine de la couverture, n'ont pu être établies.

Ces opérations sont dès lors qualifiées de spéculatives et doivent être évaluées au 31/12 à leurs juste valeur par le résultat. Un modèle prévisionnel des flux financiers concernant ces contrats de couverture a été mis en place en interne. Il calcule les flux futurs en fonction des estimations d'évolution de l'EURIBOR 3 mois fournies par les banques partenaires dans ces opérations. Ces flux futurs sont ensuite actualisés en fonction de l'OAT à 10 ans soit 4,25%. Il en résulte une perte financière de 1.449 K€ au 31/12/2008 représentative de la juste valeur de ces SWAPS de taux. Cette charge a été enregistrée dans les comptes consolidés du groupe. Elle est la conséquence de la baisse forte des taux sur les marchés monétaires constatés depuis début 2009 et qui perdure dans les prévisions des banques. Par ailleurs, au titre de 2008 un gain financier de 148 K€ a été enregistré au titre de ces couvertures de taux.

Le résultat du calcul de la juste valeur des SWAPS fondée sur le modèle élaboré en interne, a été confirmé par l'évaluation de la juste valeur communiquée par les banques.

Une variation d'un point de l'EURIBOR aurait un impact de 1.079 K€ sur le résultat et la variation d'un point d'OAT serait non significative sur l'actualisation du flux.

**Note 33 - Engagements hors bilan**

33.1. Engagements sur emprunts

Bénéficiaires	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007	Garanties réelles	Cautionnement donné par EPI
BECM	1.505	1.720	Promesse d'hypothèque	
BECM	0	2.452	Promesse d'hypothèque	OUI
BECM	0	2.662	Nantissement sur matériel	
BECM	0	400	Nantissement sur matériel	OUI
CREDIT AGRICOLE	800	2.240	Nantissement sur titres	
CREDIT AGRICOLE	36	156	Nantissement sur matériel	
CREDIT AGRICOLE	0	2.143	CDN	
SOCIETE GENERALE	235	704	Nantissement sur matériel	OUI
SOCIETE GENERALE	41	204		OUI
BANQUE POPULAIRE	867	937	Promesse d'hypothèque	
BANQUE POPULAIRE	1.068	1.480	Nantissement sur titres	
BANQUE POPULAIRE	360	565		OUI
CREDIT LYONNAIS	0	32		OUI
TARNEAUD	0	26		OUI
BANQUE HERVET	276	428		OUI
LYONNAISE DE BANQUE	0	129		OUI
LYONNAISE DE BANQUE	0	367	Nantissement sur matériel	OUI
CIAL	0	346	Promesse d'hypothèque	OUI
CIAL	0	675	Nantissement sur matériel	OUI
CIAL	0	1.500	Nantissement sur matériel	
FORTIS	0	350	Nantissement sur titres	
SOCIETE GENERALE	800	1.120	Nantissement sur titres	
SADE	0	1.901	Nantissement sur titres	
LCL	0	2.000	Nantissement sur matériel	
LCL 'OBSAAR'	39.868	0	Nantissement sur titres	
CA	0	333		
<b>TOTAL</b>	<b>45.856</b>	<b>24.870</b>		

Engagements donnés :

Société EPI :

Au 31 décembre 2008, le nantissement des actions EPI consenti en garantie du remboursement de prêts représente un total de 2.600 K€ et celui des parts sociales de la SCI Merkel, un montant de 68 K€, contre 7.091 K€ au 31/12/2007.

Par ailleurs, les titres d'ALSAPAN sont donnés en garantie de l'emprunt 'OBSAAR' dont le nominal est de 39.992 K€.

Covenants :

Par convention, le groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2008, les covenants concernent la société ALSAPAN pour un montant de 276 K€ (2.811 K€ à fin 2007) et la société EPI pour un montant de 39.868 K€ (0 K€ à fin 2007, les emprunts ayant été remboursés en 2007, l'engagement impliquant des covenants est nul).

## GROUPE EPI

C'est essentiellement le nouvel emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivant :

	Valeur plafond	2008	2007
Résultat opérationnel		4.927	8.245
Dotations aux amortissements		7.504	6.416
Dotations aux provisions		- 231	- 3.979
<b>EBITDA consolidé</b>		<b>12.200</b>	<b>10.682</b>
Fonds propres consolidés (voir Note 15.3)		<b>71.509</b>	<b>74.034</b>
Endettement net consolidé (voir Note 15.3)		<b>42.921</b>	<b>41.357</b>
<b>Endettement net consolidé / EBITDA consolidé</b>	<b>4,0</b>	<b>3,52</b>	<b>3,87</b>
<b>Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés</b>	<b>1,5</b>	<b>0,60</b>	<b>0,56</b>

### Autres engagements :

Parallèlement à l'émission de l'emprunt obligataire 'OBSAAR', le groupe entend souscrire à une facilité de crédit (crédit revolving) à concurrence de 20 Millions d'Euros. Par clause 'pari passu' ce crédit revolving bénéficiera du nantissement des titres ALSAPAN à égalité de rang avec l'emprunt obligataire 'OBSAAR'.

Ce crédit revolving n'a pas été utilisé au cours de l'exercice 2008.

### 33.2. Engagements de locations simples

Ce sont les contrats de location d'une durée supérieure à 6 mois.

Il s'agit de locations de bureaux, d'espaces de stockage, de matériels de transport, de matériels de bureaux et d'outillage.

Engagements de locations	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Loyers à moins d'un an	1.043	1.476
Loyers à plus d'un an	770	1.550
<b>TOTAL</b>	<b>1.813</b>	<b>3.026</b>

Le groupe considère que l'engagement de location simple des contrats de plus de six mois, est représentatif du paiement minimum qui devrait être effectué.

### 33.3. Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif en dehors de ceux ayant fait l'objet d'une provision et mentionnés ci-dessus.

## **Note 34 – Transactions avec les sociétés liées**

### 34.1. Société-mère:

La société mère consolidant les comptes du groupe EPI est la société STRUB SA ayant son siège social à Duppigheim, avenue Jean Prêcheur.

### 34.2. Eléments concernant les entreprises ayant un lien de participation

STRUB SA	Charges	Produits	Créances	Dettes
Prestations de service	703	67		
Charges locatives	267			

## GROUPE EPI

Clients			26	
Fournisseurs				38
Autres	27	23	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>997</b>	<b>90</b>	<b>26</b>	<b>38</b>

Sur 2008, il n'y a pas d'éléments liés avec la société ALSAPAN FLOORING.

### 34.3. Rémunérations et avantages en nature des organes d'administration et de direction

#### 34.3.1. Conseil de surveillance :

Le président du conseil de surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle. Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs. Les rémunérations versées aux membres du conseil de surveillance s'élèvent à 18 K€. Les engagements de retraite provisionnés correspondants s'élèvent à 3 K€.

#### 34.3.2. Jetons de présence : néant

#### 34.3.3. Directoire :

Monsieur Jean-Jacques STRUB et Monsieur Gérard VOIRIN, respectivement Président du Directoire et Directeur Général, ne sont pas rémunérés directement.

Les sociétés du groupe EPI rémunèrent les prestations rendues à leur profit par d'autres sociétés dans lesquelles Monsieur STRUB, Monsieur VOIRIN et Monsieur Van Gelder sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 672 K€, 206 K€ et 133 K€.

Les membres du directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs. Depuis leurs nominations le 20/04/2008, Mr. Erwin Van Gelder a perçu une rémunération brute de 58 K€ et Mr. Antonio Clemente une rémunération de 97 K€.

L'information présentée dans la Note 34.3 (§ 1 à 3) est exhaustive ; il n'y a pas d'autres avantages au sens de l'IAS 24.

**Note 35 - Informations sectorielles**

35.1. 2008 par secteurs d'activités

35.1.1. Actif et passif 2008

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
<b>ACTIFS</b>						
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Ecarts d'acquisition	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	1.008	1.242	218	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	24.250	33.740	149	58.139	0	58.139
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	232	782	130	1.144	0	1.144
Impôts différés	1.391	1.103	19	2.513	0	2.513
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>26.969</b>	<b>39.806</b>	<b>2.243</b>	<b>69.018</b>	<b>0</b>	<b>69.018</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Stocks	11.570	18.131	2.274	31.975	0	31.975
Clients	25.702	22.198	3.727	51.627	0	51.627
Autres débiteurs	6.259	2.906	2.068	11.233	189	11.422
Trésorerie & Equivalents trésorerie	19.524	1.776	2.502	23.802	28	23.830
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>63.055</b>	<b>45.011</b>	<b>10.571</b>	<b>118.637</b>	<b>217</b>	<b>118.854</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>90.024</b>	<b>84.817</b>	<b>12.814</b>	<b>187.655</b>	<b>217</b>	<b>187.872</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	60.047	9.339	1.641	71.027	0	71.027
Résultat de l'exercice	- 912	1.377	17	482	0	482
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>59.135</b>	<b>10.716</b>	<b>1.658</b>	<b>71.509</b>	<b>0</b>	<b>71.509</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>						
Emprunts portant intérêts	38.073	11.869	0	49.942	0	49.942
Provision pour pensions & avantages assimilés	389	1.851	38	2.278	0	2.278
Autres provisions	1.094	810	0	1.904	0	1.904
Impôts différés	3.846	3.810	173	7.829	0	7.829
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>43.402</b>	<b>18.340</b>	<b>211</b>	<b>61.953</b>	<b>0</b>	<b>61.953</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>						
Fournisseurs	5.882	3.969	1.324	11.175	52	11.227
Part à court terme des emprunts portant intérêts	14.065	3.068	0	17.133	0	17.133
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0	26	26
Autres créditeurs	8.998	10.692	1.663	21.353	137	21.490
Autres provisions	2.818	1.488	228	4.534	0	4.534
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>31.763</b>	<b>19.217</b>	<b>3.215</b>	<b>54.195</b>	<b>215</b>	<b>54.410</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>134.300</b>	<b>48.273</b>	<b>5.084</b>	<b>187.657</b>	<b>215</b>	<b>187.872</b>

35.1.2 Compte de résultat 2008

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	84.494		130.094		24.606		- 3.901	235.293
Autres produits de l'activité	2.047		203		3		- 1.975	278
<b>Total produits</b>	<b>86.541</b>	<b>100,00%</b>	<b>130.297</b>	<b>100,00%</b>	<b>24.609</b>	<b>100,00%</b>	<b>- 5.876</b>	<b>235.571</b>
Achats consommés	52.241		79.079		16.351		- 1.476	146.195
Charges du personnel	9.191		20.766		2.271		0	32.228
Charges externes	14.513		18.740		6.297		- 4.270	35.280
Impôts et taxes	1.167		2.196		184		- 130	3.417
Dotations aux amortissements	2.845		4.521		138		0	7.504
Dotations aux provisions	- 161		583		- 653		0	- 231
Variation de stocks -prod.finis & en cours	1.368		1.826		0		0	3.194
Autres produits et charges d'exploitation	2.105		9		102		0	2.216
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3.272</b>	<b>3,78%</b>	<b>2.577</b>	<b>1,98%</b>	<b>- 81</b>	<b>- 0,33%</b>	<b>0</b>	<b>5.768</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 711		- 170		40		0	- 841
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2.561</b>	<b>2,96%</b>	<b>2.407</b>	<b>1,85%</b>	<b>- 41</b>	<b>- 0,17%</b>	<b>0</b>	<b>4.927</b>

GROUPE EPI

35.2. 2007 par secteur d'activité

35.2.1. Actif et passif 2007

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
<b>ACTIFS</b>						
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						
Ecart d'acquisition	88	2.704	831	3.623	0	3.623
Immobilisations incorporelles	1.117	623	229	1.969	0	1.969
Immobilisations corporelles	27.694	26.526	516	54.736	0	54.736
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	5.729	543	144	6.416	0	6.416
Impôts différés	567	1.433	48	2.048	0	2.048
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>35.195</b>	<b>32.064</b>	<b>1.768</b>	<b>69.027</b>	<b>0</b>	<b>69.027</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						
Stocks	13.313	19.510	4.097	36.920	0	36.920
Clients	28.129	25.779	6.768	60.676	0	60.676
Autres débiteurs	3.484	3.915	1.070	8.469	157	8.626
Trésorerie & Equivalents trésorerie	2.415	670	1.530	4.615	103	4.718
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>47.341</b>	<b>49.874</b>	<b>13.465</b>	<b>110.680</b>	<b>260</b>	<b>110.940</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>82.536</b>	<b>81.938</b>	<b>15.233</b>	<b>179.707</b>	<b>260</b>	<b>179.967</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	59.332	6.266	807	66.405	0	66.405
Résultat de l'exercice	- 268	3.073	834	3.639	0	3.639
Intérêts minoritaires	- 4	0	3.994	3.990	0	3.990
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>59.060</b>	<b>9.339</b>	<b>5.635</b>	<b>74.034</b>	<b>0</b>	<b>74.034</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>						
Emprunts portant intérêts	14.065	17.218	41	31.324	0	31.324
Provision pour pensions & avantages assimilés	356	2.029	103	2.488	0	2.488
Autres provisions	1.094	800	0	1.894	0	1.894
Impôts différés	3.874	3.537	148	7.559	0	7.559
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>19.389</b>	<b>23.584</b>	<b>292</b>	<b>43.265</b>	<b>0</b>	<b>43.265</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>						
Fournisseurs	6.503	5.854	1.987	14.344	40	14.384
Part à court terme des emprunts portant intérêts	6.133	14.171	129	20.433	0	20.433
Passif d'impôt exigible	714	0	416	1.130	0	1.130
Autres créditeurs	8.774	11.222	2.705	22.701	107	22.808
Autres provisions	2.568	643	702	3.913	0	3.913
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>24.692</b>	<b>31.890</b>	<b>5.939</b>	<b>62.521</b>	<b>147</b>	<b>62.668</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>103.141</b>	<b>64.813</b>	<b>11.866</b>	<b>179.820</b>	<b>147</b>	<b>179.967</b>

GROUPE EPI

35.2.2. Compte de résultat 2007

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	101.030		113.011		33.473		- 7.329	240.185
Autres produits de l'activité	1.960		148		42		- 1.825	325
<b>Total produits</b>	<b>102.990</b>	<b>100,00%</b>	<b>113.159</b>	<b>100,00%</b>	<b>33.515</b>	<b>100,00%</b>	<b>- 9.154</b>	<b>240.510</b>
Achats consommés	72.560		72.394		21.023		- 5.674	160.303
Charges du personnel	9.375		19.630		2.532		0	31.537
Charges externes	16.238		17.916		8.346		- 3.256	39.244
Impôts et taxes	1.258		2.008		207		- 228	3.245
Dotations aux amortissements	2.921		3.332		163		0	6.416
Dotations aux provisions	- 2.670		- 313		- 996		0	- 3.979
Variation de stocks -prod.finis & en cours	- 310		- 5.472		0		0	- 5.782
Autres produits et charges d'exploitation	1.742		- 88		- 557		0	1.097
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1.876</b>	<b>1,82%</b>	<b>3.752</b>	<b>3,32%</b>	<b>2.797</b>	<b>8,35%</b>	<b>4</b>	<b>8.429</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 132		- 48		- 4		0	- 184
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.744</b>	<b>1,69%</b>	<b>3.704</b>	<b>3,27%</b>	<b>2.793</b>	<b>8,33%</b>	<b>4</b>	<b>8.245</b>

35.3. 2008 par zones géographiques

35.3.1. Actif 2008

	France	Export	TOTAL ACTIFS SECTORIELS	ACTIFS NON ALLOUES	TOTAL ACTIFS CONSOLIDES
<b>ACTIFS</b>					
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
Ecarts d'acquisition	3.044	1.475	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	1.509	959	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	31.930	26.209	58.139	0	58.139
Immeubles de placement	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	700	444	1.144	0	1.144
Impôts différés	1.290	1.223	2.513	0	2.513
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>38.708</b>	<b>30.310</b>	<b>69.018</b>	<b>0</b>	<b>69.018</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Stocks	18.251	13.724	31.975	0	31.975
Clients	31.065	20.562	51.627	0	51.627
Autres débiteurs	6.135	5.098	11.233	189	11.422
Trésorerie & Equivalents trésorerie	14.669	9.133	23.802	28	23.830
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>70.120</b>	<b>48.517</b>	<b>118.637</b>	<b>217</b>	<b>118.854</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>108.828</b>	<b>78.827</b>	<b>187.655</b>	<b>217</b>	<b>187.872</b>

GROUPE EPI

35.3.2. Compte de résultat 2008

	France		Export		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	146.654		92.540		- 3.901	235.293
Autres produits de l'activité	2.136		117		- 1.975	278
<b>Total produits</b>	<b>148.790</b>	<b>100,00%</b>	<b>92.657</b>	<b>100,%</b>	<b>- 5.876</b>	<b>235.571</b>
Achats consommés	90.094		57.577		- 1.476	146.195
Charges du personnel	19.855		12.373		0	32.228
Charges externes	24.625		14.925		- 4.270	35.280
Impôts et taxes	2.181		1.366		- 130	3.417
Dotations aux amortissements	4.306		3.198		0	7.504
Dotations aux provisions	-308		77		0	- 231
Variation de stocks produits finis & en cours de production	2.616		578		0	3.194
Autres produits et charges d'exploitation	1.411		805		0	2.216
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4.010</b>	<b>2,70%</b>	<b>1.758</b>	<b>1,90%</b>	<b>0</b>	<b>5.768</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 495		- 346		0	- 841
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3.515</b>	<b>2,36%</b>	<b>1.412</b>	<b>1,52%</b>	<b>0</b>	<b>4.927</b>

35.4. 2007 par zones géographiques

35.4.1. Actif 2007

**ACTIFS**

**ACTIFS NON COURANTS**

	France	Export	TOTAL ACTIFS SECTORIELS	ACTIFS NON ALLOUES	TOTAL ACTIFS CONSOLIDES
Ecarts d'acquisition	2.336	1.287	3.623	0	3.623
Immobilisations incorporelles	1.143	826	1.969	0	1.969
Immobilisations corporelles	28.504	26.232	54.736	0	54.736
Immeubles de placement	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	3.418	2.998	6.416	0	6.416
Impôts différés	1.207	841	2.048	0	2.048

**TOTAL ACTIFS NON COURANTS**

**ACTIFS COURANTS**

Stocks	21.931	14.989	36.920	0	36.920
Clients	35.012	25.664	60.676	0	60.676
Autres débiteurs	4.465	4.004	8.469	157	8.626
Trésorerie & Equivalents trésorerie	2.908	1.707	4.615	103	4.718
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0

**TOTAL ACTIFS COURANTS**

**TOTAL DES ACTIFS**

<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>36.843</b>	<b>32.184</b>	<b>69.027</b>	<b>0</b>	<b>69.027</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>64.316</b>	<b>46.364</b>	<b>110.680</b>	<b>260</b>	<b>110.940</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>101.159</b>	<b>78.548</b>	<b>179.707</b>	<b>260</b>	<b>179.967</b>

35.4.2. Compte de résultat 2007

	France		Export		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	144.349		103.165		- 7.329	240.185
Autres produits de l'activité	2.018		132		- 1.825	325
<b>Total produits</b>	<b>146.367</b>	<b>100,00%</b>	<b>103.297</b>	<b>100,%</b>	<b>- 9.154</b>	<b>240.510</b>
Achats consommés	98.633		67.344		- 5.674	160.303
Charges du personnel	19.073		12.464		0	31.537
Charges externes	25.122		17.378		- 3.256	39.244
Impôts et taxes	2.086		1.387		- 228	3.245
Dotations aux amortissements	3.709		2.707		0	6.416
Dotations aux provisions	- 2.354		- 1.625		0	- 3.979
Variation de stocks produits finis & en cours de production	- 4.037		- 1.745		0	- 5.782
Autres produits et charges d'exploitation	415		682		0	1.097
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3.720</b>	<b>2,54%</b>	<b>4.705</b>	<b>4,55%</b>	<b>4</b>	<b>8.429</b>
Autres produits et charges opérationnels	- 101		- 83		0	- 184
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3.619</b>	<b>2,47%</b>	<b>4.622</b>	<b>4,47%</b>	<b>4</b>	<b>8.245</b>

35.5. Autres informations sectorielles 2008

	Revêtement de sol	Meuble	Négoce	Total
Investissements (immobilisations mises en service & amorties)	5.600	16.535	52	22.187
Autres charges sans contrepartie de trésorerie *	752	232	781	1.765

\* : Autres que dotations aux amortissements & provisions mentionnées dans le compte de résultat sectoriel, et autres que les impôts différés.

	France	Export	Total
Investissements (immobilisations mises en service & amorties)	10.125	12.062	22.187

**Note 36 – Analyse des risques**

36.1. Degré d'exposition des sociétés du groupe aux risques du marché

Les différentes entreprises du groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché.

**EPI**, pour son activité revêtement de sol, est exposée à une grande diversité de risques :

- La part relative élevée de certains clients rend vulnérable l'entreprise en cas de départ de l'un d'eux, tant pour le marché domestique que sur les marchés à l'exportation.
- La restructuration de l'offre des fournisseurs de panneau : regroupement, maîtrise des prix, rend EPI dépendante.
- La réduction des prix de vente est liée, tant aux surcapacités de production au niveau mondial, qu'à l'entrée de tous les fournisseurs de panneau sur le marché du revêtement de sol qui leur permet de s'adresser directement à la distribution.
- L'importance prise par les concurrents asiatiques, principalement sur le marché américain, est également de nature à faire baisser les prix.
- Les marchés nord-américains sont traités en dollar et l'évolution des cours de l'euro et du dollar a des incidences sur les résultats des opérations traitées sur ces marchés.
- La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.

**SELFLOOR**, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- son activité est soumise aux mêmes aléas et risques de marché que EPI, les marchés de SELFLOOR sont centrés sur la France.
- SELFLOOR n'a pas encore atteint une part de marché satisfaisante ni ses objectifs, l'offre est très concurrentielle tant sur le marché français que sur les marchés à l'export. La politique marketing n'a pas encore produit les résultats escomptés, le positionnement de SELFLOOR sur le marché n'est pas établi.

**EPI VOSTOK**, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- à la fin de l'exercice 2008, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.
- l'accès au marché nécessite une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK est en cours de recrutement et de renforcement de son équipe commerciale.
- les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.

**ALSAPAN** fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou finish foil

- est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle.
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionné à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients.
- comme EPI, ALSAPAN est dépendante des fournisseurs de matières premières qui ont tous augmenté leurs prix en 2006 et 2007, une décreue est perceptible depuis le début 2008. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités.
- pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en euro.

**HAUTECOEUR** et **DGS** conception et commercialisation de meubles en kit produits en Asie.

- traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
- développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter.
- le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC.
- les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
- les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement seront perceptibles en milieu d'exercice 2009.

La filiale US **FLOORIAN** n'a presque plus d'activité.

Comme précisé ci-dessus, l'entreprise EPI vend une partie de sa production en \$US, sa politique de gestion des risques financiers consiste à couvrir ses ventes à terme, dans la mesure où d'autres entreprises du groupe n'ont pas usage des \$US ainsi rendus disponibles.

## GROUPE EPI

Difficultés rencontrées : les principales difficultés rencontrées par les entreprises du groupe sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents mais chaque entité doit passer d'une culture : volume / prix à un concept niche/créativité/service. La contraction économique actuelle ne favorise pas le développement de ce concept.

### 36.2. Risques propres au groupe et à son organisation

Le groupe ne présente pas, en tant que structure, de risque particulier. Néanmoins les dirigeants des principales sociétés contrôlent aussi le capital des sociétés du groupe directement ou indirectement ; leur rôle prépondérant tant opérationnel que d'actionnaires de référence rend le groupe dépendant de ces personnes. Afin d'atténuer ce facteur de risque, certaines dispositions renforçant l'implication de l'encadrement ont été mises en place. Des solutions ont ainsi été étudiées pour atteindre cet objectif. En particulier il est demandé aux principaux responsables de venir commenter individuellement et mensuellement leurs résultats lors d'une réunion avec le directoire. Pour l'encadrement considéré comme "clé" dans la structure, il a été mis en place au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, un accès au capital par une émission d'OBSAAR dont une partie des BSAAR a été cédée au personnel clé répondant à cet objectif. La restructuration de la dette et l'émission d'OBSAAR ont permis la réalisation de cet objectif. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008. D'autre part la direction générale s'est étoffée au premier trimestre 2008 avec le recrutement de compétences en particulier commerciales et marketing au plus haut niveau.

### 36.3. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

Le secteur du revêtement de sol et de la fabrication de meubles est parvenu ces dernières années à maturité. La crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 est particulièrement ressentie par ces deux secteurs d'activité. La concurrence sur tous les marchés est plus forte et le groupe doit faire face à une mondialisation des acteurs. De plus, certains concurrents sont aussi des producteurs de panneaux ce qui leur octroie une plus grande maîtrise des approvisionnements et de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas du groupe. D'autant que la tendance est à la concentration des producteurs de panneaux.

Après un cycle d'augmentation très important, le prix des matières premières nécessaires, notamment le bois pour les panneaux de particules et l'énergie ont retrouvé leurs cours de fin 2007, la maîtrise des approvisionnements reste une condition sine qua non de la compétitivité du groupe et de ses activités.

Les coûts de production ne diminuent pas alors que les prix de vente sont orientés à la baisse car les clients ont connaissance des surcapacités de production par rapport à la demande. De plus la contraction économique mondiale a une tendance déflationniste.

Les marchés à l'export ont pâti de la parité euro/dollar. Au cours de ces derniers exercices le renchérissement de l'euro par rapport au dollar a fortement handicapé les exportations. De même l'effondrement du cours du rouble par rapport à l'euro est préoccupant pour EPI VOSTOK.

L'environnement concurrentiel très important conduit le groupe à investir dans des axes de recherche et de nouveaux produits en permanence. Le nouveau produit « finish foil », dont la production industrielle a démarré en Russie au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, n'a pas encore fait ses preuves commerciales mais suscite l'intérêt de certains marchés. EPI VOSTOK est un investissement qui a nécessité de qualifier les matières premières d'origine locale et une mise au point de matériel pour intégrer des contraintes particulières. Le retard dans la mise en exploitation industrielle n'entraîne pas d'autres risques que celui d'être arrivé sur le marché russe avec 6 mois de retard. Les concurrents de EPI subissent les mêmes contraintes et aleva.

Le groupe reste sensible à tout nouveau produit et prend toute mesure pour rester à la pointe dans ses secteurs d'activités et rechercher en permanence des gains de productivité.

Les normes environnementales de plus en plus draconiennes imposent au groupe une veille de tous les instants. Ces normes, en adéquation avec les préoccupations légitimes tant des populations que des clients et de tous les personnels du Groupe, présentent deux risques principaux:

- Un facteur de déséquilibre concurrentiel avec les producteurs d'autres régions du monde, causé par l'impact économique de ces normes.
- Les activités du groupe sont exercées dans des établissements classés soumis à autorisation préalable. Or la tendance forte au renforcement des normes environnementales d'année en année ne permet pas d'avoir de certitude sur l'obtention des autorisations indispensables dans le futur.

Afin de prévenir tout risque environnemental le groupe a mis en place une politique de suivi et de prévention de ce risque et procède régulièrement à la mise aux normes de ses installations. Les investissements correspondants sont engagés. Ces derniers ne sont pas significatifs et sont inclus dans les coûts de maintenance annuels, soit un budget annuel de l'ordre de 450.000 euros pour le groupe. Dans ce budget ne sont pas inclus les

## GROUPE EPI

renouvellements de matériel qui doivent être remplacés du fait de leur âge, vétusté et usure. Ceux ci sont inclus dans le plan d'investissements généraux (ex: les chaudières).

Le groupe met en œuvre ses moyens et ses ressources pour respecter les conditions d'exploitation qui lui sont prescrites par les différents organismes de contrôle.

Les risques technologiques liés à l'activité sont faibles. Les installations de Marlenheim, Dinsheim, Erstein, Boulay, Tonnerre sont sprinklées ; une visite trentenaire est prévue pour certaines d'entre elles (Boulay, Tonnerre). Pour la plupart des sites, un système agréé de détection et d'extinction des étincelles a été mis en place.

Le groupe a souscrit les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de ses activités et de l'exploitation de ses installations. Ces polices d'assurances couvrent aussi les risques environnementaux. Des polices d'assurance multirisques couvrent ses installations et sites.

Le montant des primes d'assurances versées en 2008 est de 925 K€. Cela concerne principalement l'assurance multirisques (852 K€), ainsi que la responsabilité civile (57 K€).

Le montant des capitaux assurés se décompose comme suit :

-Responsabilité Civile :

Exploitation 8.000 K€.

Pollution accidentelle 1.500 K€ par sinistre et par an.

-Multirisques dommages aux biens :

Dommages matériels (bâtiments, matériels, marchandises) 285.084 K€.

Pertes d'exploitation (marge brute) 76.600 K€.

### 36.4. Risques financiers

#### 36.4.1. Risque de liquidité

Des facilités de caisse sont négociées annuellement avec les partenaires bancaires au sein de chaque entité du groupe.

Le Groupe EPI est principalement financé par des emprunts bancaires classiques ou crédit-baux contractés au niveau de chacune de ses filiales opérationnelles.

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante : Voir Notes 16

Au 31/12/2008, la trésorerie du groupe s'élève à 23.830 K€ contre 4.718K€ au 31 décembre 2007. Il est important de noter que la société dispose également de valeurs mobilières de placement (classées en autres actifs financiers selon IAS 7 et décrites dans la Note 9 pour un montant de 324 K€ et ne mobilise quasiment pas son compte client qui s'élève à 51.627 K€ au 31 décembre 2008. Le groupe EPI a mis en œuvre une gestion centralisée des comptes de trésorerie de l'ensemble de ses filiales. Au regard des soldes journaliers de chacune des entités, le Groupe décide de la souscription de sicav, de la mise en place d'autorisations de découvert ou finalement de virements de trésorerie de la maison-mère par le biais de compte-courants. Par ailleurs, le groupe dispose d'une ligne de crédit revolving de 20 Millions d'Euros qui n'a pas été utilisée en 2008

Au 31/12/2008, la trésorerie du groupe se répartit de la manière suivante entre les principales filiales:

- EPI :	19.237 K€
- Alsapan:	1.774 K€
- Autres :	2.819 K€

Il existe cependant un risque potentiel de liquidité en cas de non-respect de covenants ( cf. Note 33 ). A ce jour et en fonction de ces éléments, la société considère ne pas être en risque de liquidité.

## GROUPE EPI

### 36.4.2. Risque actions

Les risques sur actions concernent les valeurs mobilières de placement dont le détail figure dans la Note 9 'Autres actifs financiers'. Le risque concerne des SICAV classées dans ce poste selon les critères de l'IAS7. Il s'agit plus d'un risque sur la valeur, que sur la liquidité, celle-ci étant généralement limitée à une semaine.

Les SICAV monétaires ne présentent aucun risque de liquidité. Seuls les dépôts à terme présentent un risque limité dans le temps (maximum trois mois) Cf. Note 14.

### 36.4.3. Risque de taux : Cf. Note 16.

### 36.4.4. Risque de change : Cf. Note 22.

### 36.5. Risques juridiques

En prenant une licence pour les revêtements de sol dits « sans colle » auprès de UNILIN, EPI a mis fin à tous litiges avec UNILIN et ainsi peut produire et vendre sans restriction sur tous les marchés sans risque et en toute sécurité, y compris en Amérique du Nord. Cette licence UNILIN a été étendue à SELFLOOR, filiale de EPI qui a repris une partie des actifs de ROYSOL et de son fonds de commerce revêtements de sol.

Un conflit de voisinage opposant EPI à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI : la société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société Alsapan à Alsafinances. Alsapan et Alsafinances ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'Alsapan (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€.

EPI considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'Alsapan soit prononcée. De même, le risque qu'EPI soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible.

Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Les principaux risques provisionnés sont les suivants:

- Le litige opposant EPI à un voisin à Marlenheim, évoqué ci-dessus, a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094 K€.
- Un autre litige opposant ALSAPAN à une association de riverains de Dinsheim sur Bruche a été provisionné pour 810 K€. Cette association demande le retrait de l'autorisation d'exploiter, devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, en attaquant l'arrêté préfectoral l'ayant délivrée.
- Un litige oppose une société de recyclage belge à EPI devant le tribunal de Courtrai pour un différend concernant la fourniture de poussière de bois- provisionné pour 350 K€.

### 36.6. Risques d'approvisionnement

Les matières premières, utilisées par les différentes entités du groupe, sont commercialisées par plusieurs fournisseurs.

Les panneaux peuvent être approvisionnés auprès de moins d'une dizaine de fabricants européens. Il n'est pas exclu que des regroupements se poursuivent dans ce secteur d'activité. Le groupe est dépendant des fournisseurs extérieurs pour ses approvisionnements en panneaux. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

L'activité revêtement de sol subit les conséquences des surcapacités de production du secteur, ainsi que la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Ceux-ci bénéficient par conséquent d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté.

## GROUPE EPI

Les décors en papier mélaminé peuvent être fournis par au moins cinq fournisseurs différents. Certains de ces fournisseurs possèdent des décors exclusifs. Le groupe travaille principalement avec quatre fournisseurs. Le groupe est totalement dépendant des fournisseurs extérieurs pour les approvisionnements de ce composant. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

Dans le domaine du panneau mélaminé la contractualisation est peu pratiquée. Par usage, les fournisseurs répercutent les évolutions des prix de leurs matières premières sur le prix de leurs produits. Les cours du bois ont une influence sur les prix ; la consommation de bois pour le chauffage en Europe, conduit à des évolutions chaotiques. Les cours du pétrole et du dollar impactent directement les prix des panneaux, de la mélamine et des papiers décors. Les importantes fluctuations des derniers mois ont influé sensiblement.

Une augmentation de 1% du prix des matières premières consommées par le groupe réduirait la marge opérationnelle de 0,5% (0,3% pour les panneaux et de 0,2% pour les autres matières premières). De même une baisse des prix conduirait à une hausse de la marge dans les mêmes proportions sauf si les concurrents répercutent directement ces baisses.

### 36.7. Risques clients/distributeurs

La distribution a fortement évolué ces dernières années et les entreprises du groupe ont comme client des groupes de plus en plus puissants et concentrés. Les différentes entités du groupe ont des clients majeurs.

Le risque le plus élevé est au niveau d'ALSAPAN dont le client le plus important a représenté 60% de son chiffre d'affaires 2008. La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenue entre ALSAPAN et ce client peut la placer dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

EPI n'a pas de client qui représente plus de 30 % de son chiffre d'affaires.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

### 36.8. Actifs dépréciés

- Les stocks sont dépréciés à hauteur de 1.664 K€ ( cf. Note 11 )
- Les clients sont dépréciés à hauteur de 2.218 K€ ( cf. Note 12)
- Une créances de l'actif non courant de 299 K€ est dépréciée à 100% ( cf. Note 9 )

Concernant la gestion du risque client, le groupe a souscrit un contrat d'assurance crédit. La couverture lorsqu'elle est mise en place, doit permettre de couvrir environ trois mois de chiffre d'affaires ainsi que le portefeuille de commandes du client. L'analyse est faite au cas par cas par le crédit manager puis validée par la direction commerciale.

Il n'y a pas d'autres catégories d'actifs dépréciés ( cf. Note 8 relative aux tests de valeur des actifs ).

## **Note 37 – Ventilation des instruments financiers**

### 37.1. Actifs et Passifs financiers

Selon IFRS 7 § 8 les actifs et passifs financiers doivent être présentés par catégorie :

- Actifs à la juste valeur par résultat
  - Placements détenus jusqu'à l'échéance
  - Prêts et créances
  - Actifs disponibles à la vente
- Passifs à la juste valeur par résultat
- Passifs au coût amorti

En voici la synthèse :

Postes du bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Créances & Dettes à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts Créances & Dettes	Dettes au coût amorti
Titres de sociétés non consolidées & autres titres	52	52			52		
Prêts	81	81				81	
Fonds de garantie, dépôts & cautionnement	687	687				687	
Valeurs mobilières de placement classées en autres actifs financiers	324	324		304		20	
Créances clients	51.627	51.627				51.627	
Fournisseurs acomptes versés	1.173	1.173				1.173	
Fournisseurs avoirs à recevoir	2.467	2.467				2.467	
Personnel & comptes rattachés	91	91				91	
Etat	5.696	5.696				5.696	
Créances sur cession d'immobilisations	752	752				752	
Débiteurs divers	657	657				657	
Charges constatées d'avance	586	586				586	
Sicav monétaires	11.385	11.385		11.385			
Dépôts à terme	8.000	8.000	8.000				
Trésorerie	4.445	4.445		4.445			
<b>Total des instruments financiers à l'Actif</b>	<b>88.023</b>	<b>88.023</b>	<b>8.000</b>	<b>16.134</b>	<b>52</b>	<b>63.837</b>	<b>0</b>
Emprunts portant intérêts inscrit en passifs non courants	49.942	49.942		1.804			48.138
Autres dettes inscrites en passifs non courants	0	0					
Part à court terme des emprunts portants intérêts	17.133	17.133		1.005			16.128
Dettes fournisseurs d'exploitation	11.227	11.227				11.227	
Passifs d'impôt exigible	26	26				26	
Clients acomptes versés	335	335				335	
Dettes fiscales & sociales	8.704	8.704				8.704	
Dettes fournisseurs d'immobilisation	1.047	1.047				1.047	
Clients avoirs à établir	10.487	10.487				10.487	
Produits constatés d'avance	682	682				682	
Autres passifs financiers courants	235	235				235	
<b>Total des instruments financiers au Passif</b>	<b>99.818</b>	<b>99.818</b>	<b>0</b>	<b>2.809</b>	<b>0</b>	<b>32.743</b>	<b>64.266</b>

## GROUPE EPI

### 37.2. Compte de résultat

Selon IFRS 7 § 20 doivent être mentionnés les profits et pertes sur :

- Les actifs et passifs à la juste valeur par résultat
- Les placements détenus jusqu'à l'échéance
- les prêts et créances
- Les passifs financiers au coût amortis

En voici la synthèse :

Contrepartie	Produits de trésorerie & équivalents trésorerie			Coût de l'endettement brut			
	Produits de cession de VMP	Autres intérêts & produits assimilés	Juste valeur par résultat	Moins value de cession de VMP	Juste valeur par résultat	Produits d'instruments de couverture de taux	Intérêts des dettes au coût amorti
Dépôts à terme		348					
Sicav monétaires	771		- 385	- 25			
Trésorerie						148	
Emprunts portant intérêts inscrits en passifs non courants					- 695		- 2.530
Part à court terme des emprunts portants intérêts					- 829		
<b>Total</b>	<b>771</b>	<b>348</b>	<b>- 385</b>	<b>- 25</b>	<b>- 1.524</b>	<b>148</b>	<b>- 2.530</b>

### Note 38 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31/12/2008 et la date du Directoire ayant arrêté ces comptes le 27/03/2009.